# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

... payable d'avance


POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS

## HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 6 DECEMBRE 1839.

L'habitude qu'on semble avoir prise aux Etats-Unis de donner un même nom à une foule de villes a inspiré à Washington Irving, une satire très spirituelle. Il est bien vrai qu'on trouve partout des villes ayant nom Washington, Jefferson, Madison, Jackson &c. et qu'il doit nécessairement en résulter quelque confusion dans la nomenclature géographique de l'Union. Cependant nous croyons que sous ce rapport le mal n'est pas à beaucoup près aussi grand qu'il s'est plu à le représenter ce brillant écrivain. Si d'autres pays n'offrent pas au même degré cette répétition de noms, c'est que nulle autre part les villes ne surgissent de terre comme chez nous, où la civilisation vole à la conquête industrielle d'un vaste continent. De hardis pionniers pénètrent dans les forêts séculaires de l'Ouest; ils défrichent et ils tirent le plan d'une ville à laquelle ils se plaisent à donner le nom de l'être qui est le plus haut placé dans leur estime comme homme et comme citoyen. Ce culte des grands hommes dont s'énorgueillit un pays porte donc en lui un caractère sacré qui est le meilleur témoignage des vertus publiques sur lesquelles doit toujours reposer la vraie liberté.

Pour contrebalancer de telles considérations, il faut secondor nous autre chose que des inconvéniens de nomenclature géographique. Ainsi nous ne pouvons nous ranger de l'opinion de l'illustre écrivain quoique déférence que nous ayons d'ailleurs pour ses opinions.

Voici du reste quelques extraits de cette critique que nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs.

"Si se formait une association de réforme, je demanderais à son attention la bizarrerie de ces noms de seconde main, c'est-à-dire procédés du pays que nous serons vieux à notre tour et cependant nous aurons toujours New York, New Orleans, New London, etc. comme le pont neuf de Paris qui est pourtant le plus vieux de la capitale de France; ou comme le cheval du vicaire de Wakefield qui continue à s'appeler "le poulain" jusqu'à ce qu'il mourut de vieillesse.

"Il nous faut un nom national; nous en avons besoin en poésie comme en politique. Je laisse aux autres le soin de prouver la nécessité politique d'un changement de nom, s'ils pensent qu'il est trop difficile de moduler en vers "les Etats Unis de l'Amérique du Nord" et je me bornerai à parler de la nécessité d'un changement sous le point de vue d'utilité usuelle. Cette qualification distinctive de nationalité doit se donner un citoyen de cette république! Celle d'Américain? Il y a deux Amériques, subdivisées chacune en une infinité d'Etats dont l'importance s'accroît chaque jour. Celle de citoyen des Etats-Unis d'Amérique? D'abord c'est une désignation trop longue et qui de plus n'est pas distinctive; car il y a à présent "les Etats Unis de l'Amérique Centrale" et dieu sait combien d'Etats Unis peuvent surgir des changemens incessans qui surviennent journellement dans l'Amérique espagnole!

"On peut au premier abord croire que ce sont là des choses de peu d'importance; mais quiconque a voyagé en pays étranger doit comprendre l'embarras qu'il y a à avoir à recourir sans cesse à des circonlocutions pour faire reconnaître aux autres sa nationalité. En France, lorsque je m'annonçais comme Américain, on croyait que j'étais un colon français; en Espagne on comprenait par Américain un habitant du Pérou, du Mexique ou de quelques unes des provinces de l'Amérique du Sud.

"Maintenant je voudrais que le titre d'Américain ne servît qu'à désigner un individu de la partie du monde où nous vivons; comme un Anglais ou un Français s'appèle Européen. Mais je voudrais que nous eussions un nom national sous lequel on put se reposer, je voudrais un nom qui désignât tout de suite et de manière à ce que personne ne put s'y méprendre, que j'appartiens à cette partie de l'Amérique géographique et politique, dont je m'énorgueillis à juste titre, que j'appartiens à la race Anglo-Saxone qui a fondé cet empire dans les forêts sauvages et que je n'ai rien à faire avec aucune autre race ni avec aucune autre nation de l'Amérique. Un tel nom serait magique et ne pourrait que contribuer à resserrer davantage les liens moraux de notre confédération en même temps qu'il serait un passeport glorieux pour nos citoyens à travers le monde entier.

"Rien ne serait plus facile que de nous donner un nom national en le tirant de cette grande et belle chaîne de montagne qui traversait la vieille confédération à l'époque de la déclaration de l'Indépendance je veux parler des montagnes Appalachies ou Alleghanies. Au lieu donc des "Etats-Unis d'Amérique" il faudrait dire Etats Unis d'Appalachie ou mieux d'Alleghanie. Alors le titre d'Appalachien ou d'Alleghanien nous désignerait d'un seul mot comme citoyen de la GRANDE REPUBLIQUE. Et même notre vieux chiffre U. S. A. n'éprouverait aucune altération par suite de ce changement."

### TEXAS.

Nous avons reçu par le packet New-York, arrivé hier un numéro du Galvestonian du 2 décembre, contenant le message du président au congrès. Ce message est tout ce que sont les documens de cette nature: une pièce fort longue et qui, après tout, ne signifie pas grand chose. Le seul passage qui nous paraisse digne d'attention est celui où il est question du Mexique. Le général Lamar exprime à ce sujet l'intention d'éviter les hostilités, mais nous ne savons si nos préventions nous aveuglent à ce point de nous méprendre sur le sens des paroles du président Texien, nous avons cru voir que son langage n'est pas aussi franc, aussi net qu'on pourrait le désirer: Nous avons cru voir, sous ces paroles de paix, une arrière pensée. Les événements décideront bientôt si nos soupçons sont fondés.

Les Etats et la France sont traités avec la plus grande bienveillance par le président Texien; il n'a eu que des éloges pour ces deux nations.

Le reste du message a trait en grande partie aux affaires intérieures, toutes choses qui pour nous ne sont que d'un faible intérêt.

MATAMOROS.—La goëlette Emblem a quitté ce port le 13 novembre, et l'embouchure du Rio del North, le 27.

Nous avons annoncé la prise de Matamoros par l'armée fédéraliste, renforcée de volontaires texiens. Les détails que nous apporte l'Emblem sont sans doute antérieurs à cet évènement. Cette goëlette a laissé la ville au pouvoir des mexicains; la garnison, forte de 1,200 hommes était commandée par un officier brave et résolu. L'armée fédéraliste, qui comptait 1,500 hommes, et marchait sous le drapeau texien n'était plus qu'à environ 9 milles de la place.

L'Emblem n'apporte aucune nouvelle de l'intérieur. Elle a apporté $22,076 en espèces et 190 onces en lingots, consignés à divers négocians.

NAVIGATION DE L'OHIO.—Le steamer Corvette, parti de Louisville le 26 nov. nous apporte la nouvelle d'une crue de 3 pieds et demi à Cincinnati, dans la journée du 24. Cependant le 25, le fleuve avait déjà baissé de quelques pouces. Lorsque le steamer entra dans les eaux du Mississipi, le 30, ce fleuve charriait déjà beaucoup de glace et le temps était très froid.

Une flotille de steamers qui se sont empressés de profiter de la crue des eaux descend l'Ohio et le Mississipi, pour la Nouvelle-Orléans.

### INCENDIE A NATCHEZ.

Le feu s'est déclaré à Natchez dans la matinée du ... dans une écurie située sur le derrière de la rue du Commerce. Cette étable et une autre adjacente ont été détruites.

### CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 30 octobre.

Voilà, si je ne m'abuse, toute la pensée du roi, c'est la crainte du parti légitimiste. En effet l'entrée de Don Carlos en France a donné le signal par les journaux de ce parti, d'une discussion vive et passionnée sur les sources du pouvoir, sur les fondements de la légitimité. Si le gouvernement du 9 août a fait depuis neuf ans des efforts continus pour amortir les discussions politiques et pour tourner toutes les pensées vers la satisfaction des intérêts matériels, c'était seulement dans le but de s'opposer à l'épanouissement des idées démocratiques, mais il était trop intelligent pour ne pas comprendre qu'un pouvoir n'est véritablement constitué que lorsqu'il repose sur une idée. Aussitôt qu'il l'a pu, il a cherché peu à peu, par une argumentation prudente et circonspecte à fonder son avènement au trône sur ce principe de la légitimité repoussée d'abord et le seul qui convienne au fond à une monarchie héréditaire qui, dominée par la souveraineté du peuple se réduirait, il faut l'avouer, à la hiérarchie des républiques, celle dans laquelle le changement du chef de l'Etat n'aurait aucune périodicité fixe, mais serait le fruit de toute révolution. Il est pas difficile de suivre cette lutte du château contre la souveraineté populaire. tout dernièrement encore, M. Fonfrède le violent publiciste de Bordeaux, presqu'avoué par le 9 août, et honoré de la bienveillance particulière de Louis-Philippe, la traitait d'une façon fort cavalière et ne craignait pas de l'appeler une lourde bêtise ou quelque chose d'approchant. Selon lui, le suffrage national pouvait constater mais non pas fonder le pouvoir qui prenait toujours sa source en lui même, ce que je ne comprends pas bien, et le roi s'écriait il pourrait répondre à celui qui lui demanderait de quel titre sa couronne je suis celui qui est ... je suis roi parce que je suis roi; vous voyez qu'il y a loin déjà à la souveraineté du peuple et que même on a fait des progrès depuis le parceque Bourbon de M. Guizot.

Je vous avoue que je ne saurais blamer sérieusement cette tendance. Il faut que tout être obéisse à sa nature et satisfasse son besoin de conservation, et à vous dire vrai, je ne crois plus guère à une royauté républicaine; c'est là un rêve physique, une utopie parfaitement contraire aux plus simples notions du bon sens.

Mais vous comprenez bien que sur le terrain de la légitimité, le parti de la cour a le dessous quand il est obligé de discuter avec la Gazette ou la Quotidienne, et que les arguments quelquefois fort obscurs auxquels il est obligé d'avoir recours ne sauraient lutter avec les principes clairs et précis de Don Carlos et d'Henri V. il n'est pas étonnant que la gène et l'importance et qu'il veuille à tout prix s'en débarasser, car on ne transige pas avec un principe comme avec les faits et dans la légitimité il n'y a pas de juste milieu, on hérite d'un royaume comme d'un domaine privé, quand les lois en font passer sur votre tête la propriété; ou on est usurpateur, ou enfin on puise son pouvoir à une source populaire, ce dont la cour n'aime pas à convenir. Ainsi dans cette occasion le Journal des Débats a fait de la diplomatie précisément par la franchise et l'on a pas compris son motif de rendre Don Carlos parce qu'il l'a nettement exprimé.

Toutefois je ne nierai pas ce qui en semble évident, et ce qui est la conséquence de la même pensée, que la cour a également eu vue de faire sortir les princes du droit commun. Sa conduite à l'égard de la Duchesse de Berry et du prince Louis Napoléon en est une preuve convaincante, le voyage d'apparence du Duc d'Orléans, qui aux termes de nos lois, n'a d'autres fonctions dans l'état que celle de pair de France et de général, ses actes en Afrique où il fait grâce à des condamnés et accorde des décorations et des récompenses, montrent assez que Louis Philippe comprend toute la nécessité d'élever sa famille au dessus des familles ordinaires et de rendre aux princes un peu de ce prestige sans lequel les princes n'existeraient bientôt plus. Réussira-t-il? Je ne suis pour ma part encore en mesure d'y répondre.

Une détermination que l'on prête au ministère vient aussi compléter ce système: on dit qu'il compte présenter au prochain parlement un projet de loi d'après lequel une dotation annuelle d'un ou deux millions serait accordée au Duc de Nemours. Ce bruit n'a été ni confirmé ni démenti par les organes ministériels, par conséquent il n'est pas encore temps d'en parler.

Je passerai sous silence également les projets de mariage entre ce jeune prince et la jeune reine d'Espagne. Ce sont de véritables cancans trop vagues pour qu'on y attache quelque importance.

Comme je n'aime guère à prévoir et que je ne choisis pas beaucoup ses Sybilles politiques, je ne vous ... plus à ... des résultats plus ou moins probables de la session prochaine qui ne commencera selon toute apparence que dans la seconde moitié de décembre. On s'occupe déjà de savoir si le ministère y trouvera son tombeau, ou s'il y puisera une vie nouvelle. Le fait est qu'on n'en sait rien, et qu'on ne brode sur ce thème que des hypothèses dont la seule utilité est de faire briller les beaux esprits.

J'aime mieux vous raconter en quelques mots une dispute qui n'a pas donné au public une idée bien édifiante du stoïcisme philosophique de notre époque. Je vous ai déjà dit qu'une ordonnance de M. Teste avait diminué le nombre des conseillers d'état en service extraordinaire, ne laissant que le titre de conseiller honoraire à ceux que le choix du ministre écartait. Deux de ces magistrats appartenaient au conseil royal de l'instruction publique, M. Saint-Marc Girardin et M. Cousin, le platonicien que vous connaissez. Comme il fallait en éliminer un, ce fut le dernier qu'on remercia. Il trouva le procédé un peu bien sec et sous prétexte qu'il n'avait été averti de son exclusion que par la presse, il envoya aux journaux une lettre bien tournée et dans laquelle donnant sa démission d'un titre vain qui ne pouvait lui convenir, il ajouta qu'il n'ignorait pas quelle main avait secrètement dirigé celle de M. Teste. Il faisait charitablement allusion à M. Villemain, ministre de l'instruction publique, car ces deux messieurs, en qualité de philosophes et de collègues à la Sorbonne se détestent cordialement depuis longtemps déjà. Le cabinet, dans une note fort spirituelle et fort bien écrite, quoiqu'on en ait pu dire, répondit que si M. Cousin avait été écarté du conseil d'état, c'était que précédemment et sous le 15 avril il avait manifesté l'intention de se retirer, et avait donné sa démission non acceptée toutefois, et que depuis sept ans, il n'avait assisté qu'à une seule séance du conseil. Le philosophe piqué au vif répliqua, comme philosophe réplique toujours, par une lettre plus longue que je ne puis vous dire et dans laquelle il prouva fort bien selon moi qu'il n'y a pas de loi plus juste que celle qui proscrit le cumul et quelque habile homme qu'on soit, on ne saurait bien faire plusieurs choses en même temps. Pas si mal raisonné pour un philosophe.

Nous avons eu aussi pendant cette quinzaine, une petite part d'évènements dramatiques. M Auguste Blanqui, l'un des hommes le plus compromis dans les émeutes de mai a été arrêté. La police qui depuis longtemps était sur ses traces, savait qu'il n'avait pas quitté Paris, s'en est saisi au moment où il montait en diligence pour se rendre en Suisse. Cet accusé, interrogé aussitôt a adopté le système de silence absolu auquel déjà s'était rangé son co-accusé Barbès, de sorte que cette capture importante par elle-même n'amènera pas cependant peut-être les éclaircissemens sur lesquels on comptait.

Il est pénible de penser, monsieur, à propos de ce procès, que depuis le mois de mai, une foule de personnes que la loi n'a pas encore le droit d'appeler coupables et dont beaucoup en effet sont innocents attendent dans les prisons des juges pour les interroger et pour fixer définitivement leur sort. Cet emprisonnement préventif quand il se prolonge à ce point, est un déplorable abus et fait peser sur les magistrats une responsabilité bien haute. Ce n'est pas sans raison qu'il donne lieu à un blâme sévère et presque unanime.

Pendant que les fauteurs d'un complot contre la sûreté de l'état s'apprêtent à paraître devant le tribunal qui siège au Luxembourg, nous avons été sur le point d'apprendre qu'un complot nouveau s'était formé et appelait une répression nouvelle. Une femme nommée Girondelle attendait les voitures du roi qui, des Tuileries se rendait à Saint-Cloud, et au passage de Louis-Philippe, elle lança dans sa voiture une pierre qui brisa la glace, les éclats atteignirent la reine et lui firent une blessure si légère qu'elle put continuer sa route. Là-dessus grand émoi; toutes les autorités sont sur pied, on s'épouvante de cet acharnement contre la vie du chef de l'état; la coupable arrêtée est conduite devant les magistrats et on l'interroge sans retard. Paris allait avoir de quoi s'occuper pendant huit jours, lorsqu'on s'aperçut que la femme Girondelle était folle. Ce n'est donc pas dans un cachot, mais dans un hôpital qu'on l'a conduite.

Mais je m'aperçois que je ne vous ai pas encore dit un mot des affaires d'Orient. C'est par là que je terminerai. Je vous ai informé déjà que l'attention publique commence à se lasser de suivre tous les détours de ce procès interminable. Cependant les journaux ouvrent chaque jour leurs colonnes à des lettres de l'endroit qui répètent sur tous les tons, sous toutes les formes et fort longuement, je vous assure, cette phrase désormais invariable, "la question n'a pas fait un pas" ou bien "il n'y a rien de nouveau," ou encore ils redisent ce que déjà ils ont dit cent fois, ou enfin ils nous apprennent des détails d'anti-chambre et des faits dépourvus de tout intérêt. Voilà tout ce qu'il y a de plus clair à retenir dans ce cahos. Que si par aventure, vous trouvez quelque contradiction ne me l'imputez pas, je vous prie, je ne suis qu'un narrateur aussi fidèle que possible, un écho de la voix publique.

Du côté de Constantinople, on nous dit que Kosrew voit grossir tous les jours le parti qui s'est formé contre lui; que la sultane mère d'accord avec Méhémet et un des chefs de cette faction, est mécontente des réformes de Mahmoud et de l'adhésion que leur a donnée le Grand Visir, que l'influence de Reschid-Pacha se fait à chaque instant sentir davantage et qu'un assez grand nombre de fonctionnaires élevés ont été nommés dans le sens du parti contre-révolutionnaire, appuyé par les femmes du harem.

Hafiz-Pacha, le général vaincu à Nésibe est revenu dans Constantinople; il s'est passé devant un conseil de guerre et est parvenu à se justifier si bien que le Sultan lui a rendu sa faveur et confié un pachalik.

Un évènement une nouvelle qui aurait bien besoin de confirmation, semble faire présager un nouvel embarras pour la Porte. Le Shah de Perse, d'accord sans doute avec le vice-roi, réclame à Ali, pacha de Mossul une indemnité de deux millions de talaris, pour le préjudice qu'il a éprouvé des ravages commis sur ses états par les prédécesseurs du pacha et menace de soutenir ses demandes avec un corps de 20,000 Persans.

Les lettres qui nous viennent d'Alexandrie nous apprennent que Mehemet épuisé de troupes et d'argent, est impatient de voir se terminer le procès et est résolu à employer tous les moyens pour arriver à un résultat; qu'il a donné ordre à son fils de marcher le 26 sur Constantinople si tout n'était pas fini et qu'intimidé par les représentations du Conseil Russe qui le menaçait de lui opposer une armée Moscovite, il a motivé cet ordre sur les difficultés pour ses troupes de trouver des vivres dans leurs cantonnements.

On raconte encore que le vieux Lion importuné par les demandes continuelles des consuls auxquels il est bien déterminé à ne pas céder a fui au Caire et à Rosette leurs importunités, et aussi ajoute-t-on les plaintes de l'armée Ottomane qui, en arrière de sa solde, souffre impatiemment l'hostilité de l'Egypte.

A peine relevé de maladie, Méhemet aurait encore, selon les mêmes autorités, failli périr dans les eaux du Nil, où pendant un voyage sa barque a chaviré; mais il s'est heureusement échappé à la nage.

Enfin ce qui est beaucoup plus difficile à croire et ce que pour mon compte je ne crois pas, c'est que l'éternel ennemi Kosrew ne serait pas éloigné de se réconcilier avec lui et de renoncer à celle de ses exigences qui a pour objet la retraite du grand visir. Au fait, ... Judas, le renard du Nil en est bien capable.

Les nouvelles diplomatiques n'ont pas plus d'intérêt. Il en résulte que des conférences se sont ouvertes à Londres, que le cabinet de Vienne a été choisi pour médiateur et que la France et l'Angleterre, ne contestent plus aujourd'hui que sur la question de donner au Pacha toute la Syrie la seconde ne consentant à lui accorder que le territoire qui s'étend jusqu'à Saint-Jean d'Acre.

Vous avez bien pu prévoir et je n'ai guère besoin de vous dire que l'amiral Roussin est fort irrité de son rappel et ne semble pas vouloir facilement passer condamnation sur sa disgrace.

Tout cela, Monsieur, est si pauvre que je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que la France en prenant une attitude plus ferme que celle qu'elle avait eue jusqu'à présent fera je n'en doute pas pencher la balance en faveur de Méhémet et qu'il paraît fort probable aujourd'hui que le résultat (mais quand viendra-t-il?) sera conforme aux intérêts communs de la France et de l'Egypte. Il sera toujours vrai que ce que la France veut, l'Europe le veut. Je vous ai dit précédemment pourquoi.

A. R....

## FEUILLETON.

### HISTOIRES SANS FIN

(Voir le no. de l'Abeille du 27 novembre.)

III.

LOUIS.

—Pour moi, s'écria Louis avec cette vivacité nerveuse dont il pouvait si difficilement se défendre, pour moi, je ne chercherai pas à retenir Christoval. Une vie active, une vie d'émotions, de dangers n'est elle pas bonne, n'est elle pas nécessaire à celui que ronge une souffrance morale? En pareil cas, le silence et le repos sont mortels. C'est dans le silence et le repos qu'éclatent avec le plus de violence les orages du cœur qui s'apaisent au milieu du bruit et de la tempête.

—Louis devient prodigieusement élégique, interrompit Jean avec un sourire doucement ironique.

—Il ne faut pas rire, mon pauvre Jean, reprit Louis avec un accent empreint de la plus profonde tristesse. N'as tu pas éprouvé toi-même quelque fois la vérité de ce que je dis? sois franc, voyons.

Jean ne répondit pas; seulement il ne sourit plus, et son regard, qui se portait machinalement vers l'horizon qui s'assombrissait par degrés, sembla bientôt s'éteindre dans une contemplation intérieure.

Louis avait recommencé sa promenade et quelques mots s'échappaient de ses lèvres par intervalle: Oui, de l'activité physique, des obstacles à surmonter, des dangers à vaincre, la mort à braver, voilà ce qu'il me faudrait aussi!

—Mes amis, dit-il en s'arrêtant tout-à-coup, savez-vous quelque chose de plus horrible que de se voir trahir par la femme qu'on aime? Eh! bien c'est d'avoir mérité qu'elle vous repousse, d'avoir mérité qu'elle vous chasse de sa présence!

Cette brusque sortie rappela l'attention de Jean; et Christoval qui, depuis quelques instans, avait fait le mort, suivant une des plus pittoresques expressions du langage trivial, Christoval sembla se réveiller. Tous deux prêtèrent l'oreille; Louis continua:

—J'entrai dans le monde parisien à dix huit ans et je m'y lançai avec la fureur qui saisit un tout jeune homme auquel on donne sa liberté. La fortune de mon père, fort riche banquier renommé pour le bonheur de ses spéculations, me permit de briller parmi les plus fous et les plus inconséquents de ces jeunes écervelés dont le quartier général est au café de Paris, qui vont parader chaque jour au bois de Boulogne, qui vont faire chaque soir la roue dans les coulisses de l'Opéra, et dont les plus lointaines campagnes sont les courses de Chantilly. Cette vie m'enivra pendant quelques temps; sans cesse de nouveaux chevaux, de nouvelles voitures; et pardessus le marché de nouvelles maîtresses dont je changeais plus vite encore que de chevaux: rarement un cheval me plaisait plus de six semaines, une maîtresse plus de quinze jours. Mais on se lasse vite de ce changement perpétuel: un beau jour j'achetai un attelage fort simple, mais de bon goût, avec l'intention formelle de le garder, et je mis à la porte la dernière lionne pour laquelle j'avais eu des bontés et qui faisait la folie ... à m'aimer, je choisis. J'étais décidé à me ranger.

En effet je restai plus souvent chez mon père qui recevait fort bonne compagnie; j'allai dans le monde; et pour avoir l'air de faire quelque chose, je me fis nommer Attaché à je ne sais plus quelle ambassade: c'était une contenance. Ce changement me valut quelques plaisanteries de la part de mes anciens amis et transporta d'aise mon pauvre père qui avait toujours voulu, disait-il, m'inspirer des goûts solides et raisonnables. Dieu me pardonne! Pour compléter la métamorphose, je poussai la plaisanterie, je crois, jusqu'à me donner des prétentions d'érudit et d'antiquaire!

Louis n'avait pu s'empêcher de donner un ton de gaîté à ces dernières paroles; mais sa voix reprit bientôt sa tristesse habituelle.

—A quoi tout cela me servit-il? j'aurais mille fois mieux fait de rester dans la folle et insouciante carrière où je courais d'abord! Peut-être aussi j'eusse évité tous les maux que j'ai soufferts, tous ceux que j'endure encore. J'allais dans le monde, comme je viens de vous le dire, dans le monde du faubourg St. Germain surtout, où j'avais été introduit par quelques apprentis diplomates comme moi; et sous la protection du nom de ma mère qui était une Perrson-Comnène, j'y avais reçu un favorable accueil. Ce fut dans cette société aristocratique que je rencontrai Madame de Pracontal, et ma vie, qui jusqu'alors m'avait paru vide, fut remplie. Thérèse était Créole; elle avait toutes les perfections physiques qui distinguent les Créoles; c'est vous dire d'un mot ce qu'elle possédait de grâce et de séduction. Mais ce qu'aucune langue ne pourrait exprimer, c'est l'auréole de noblesse, de fierté, d'audace qui semblait entourer cette créature si mignonne et si frêle qu'on l'aurait prise pour un enfant. Est-ce par ce charme étrange que je fus pris? Je n'en sais rien! toujours est-il que je l'aimai bientôt avec frénésie. Que m'importait les obstacles qui nous séparaient? Elle avait bien été mariée; en vain l'on disait qu'elle était inabordable, qu'elle tenait avant tout à ses devoirs, et que d'ailleurs elle n'avait pas d'âme—c'est là un propos de jeunes gens—je m'attachai à ses pas avec la ténacité que vous me connaissez. Pendant un an entier, je la suivis, sans cesse repoussé, et toujours plus amoureux. Je sus m'introduire dans toutes les maisons où j'étais sûr de la rencontrer; il me fut impossible d'obtenir d'être reçu chez elle. Toujours elle fit échouer avec cette adresse vraiment diabolique qui distingue les femmes, les tentatives les mieux combinées pour arriver à ce but. Il y avait certains momens où je désespérais de gagner; où je maudissais et mon amour et Thérèse elle-même. Un beau soir, dans un accès de colère, je pris la résolution de brusquer toutes les convenances, de me présenter chez elle, d'entrer malgré la consigne et de la forcer à m'entendre. Par bonheur, je rencontrai mon père qui m'entraîna malgré moi à un bal où il se rendait. Cela me sauva un ridicule et probablement aussi un chagrin à madame de Pracontal.

Enfin elle partit pour les eaux de Baden et je volai sur ses traces: Je la devançai sur la route, grâce à la munificence avec laquelle je payai les postillons, et la première personne qu'elle vit à Baden en descendant de voiture ce fut moi. Elle réprima bien vite un léger mouvement de surprise qui lui était échappé, et me rendit le respectueux salut que je lui adressai, mais avec cet air de défiance et de hauteur qu'on conserve vis-à-vis d'un ennemi. La vie qu'on mène aux eaux est merveilleusement favorable aux amans: on se trouve sans cesse en contact; aux bains, aux bals, aux promenades et dans ces excursions un peu lointaines pour lesquelles il faut bien se réunir; et puis il y règne plus de laisser aller, plus de liberté que dans le monde. J'eus donc des occasions continuelles de voir Thérèse, et je fis tomber peu à peu l'éloignement qu'elle m'avait toujours témoigné. Je suis musicien et Thérèse possède un des talents, une des voix les plus admirables qu'on puisse entendre: nous fîmes plusieurs fois de la musique ensemble, nous causâmes beaucoup sur ce sujet, et sans qu'elle s'en aperçut peut-être, nous nous découvrîmes mutuellement une foule de sympathies qui devaient rapprocher nos deux âmes. Pour moi, mon amour si ardent et si emporté s'était déjà changé en une véritable adoration; et la première fois que j'entrai chez Thérèse—il avait bien fallu qu'elle consentît à me recevoir—je fus sur le point de me mettre à genoux, comme on l'a fait dans une chapelle, aux pieds d'une Madone. Avec quelle volupté intime je respirai les douces émanations qui embaument toujours l'appartement d'une femme, aimée! Dans ce sanctuaire règne une atmosphère qui vous porte aux sens et à l'âme je ne sais quel ineffable enivrement; c'est l'extase des bienheureux au ciel!

Ah! ne vous étonnez pas, mes amis, de m'entendre parler ainsi, moi qui tout à l'heure semblais faire si bon marché des femmes. Madame de Pracontal était si différente de toutes celles qui m'avaient inspiré un goût passager! Et d'ailleurs, comme on l'a dit souvent, l'amour vrai, surtout dans sa primeur, ne purifie-t-il pas, n'élève-t-il pas les organisations, soumises à la plus violente domination de la chair? Si plus tard tous ces petits bonheurs qu'il a si religieusement goûtés d'abord, ne lui suffisent plus, s'il demande davantage, c'est que le cœur de l'homme est insatiable, et que nulle félicité n'en peut longtemps apaiser les immenses désirs. Ce fut là mon histoire. Ravi dans le premier moment d'être reçu par Thérèze, de la voir presque à toute heure du jour et sans obstacles, de pouvoir lui parler de mon amour qu'elle avait deviné depuis longtemps et devant lequel elle avait semblé fuir, je voulus bientôt lui faire partager cet amour; et lorsque après avoir passé par toutes les vicissitudes de la passion repoussée puis triomphante, je fus parvenu à ce magnifique résultat, je m'étonnai de trouver encore une résistance bien naturelle: c'était là un reste de mes anciennes habitudes un souvenir de mes anciennes liaisons. Je ne connaissais pas encore ces admirables délicatesses familières à la femme d'une nature véritablement distinguée, ces merveilleux instincts de pudeur dont elle a tant de peine à se dépouiller lors même que la passion la domine; et ces délicatesses, cette pudeur n'existèrent jamais peut-être chez aucune femme à un plus haut degré que chez Thérèze! Elle m'en fit subir toutes les conséquences; et j'eus une rude guerre à soutenir contre moi-même pour rester, dans les limites que m'imposaient ses rigoureuses lois.

Pendant les deux mois que je passai auprès d'elle à Baden, elle me fit épuiser toutes les ivresses et toutes les tortures où une âme un peu ardente s'exalte jusqu'à la folie; les épreuves auxquelles elle me soumit, n'eurent après tout qu'un seul résultat: donner à mon amour une violence sans égale. C'était un feu qu'elle attisait et qui prenait chaque jour une intensité plus grande; mais ce feu brûle qui y touche: Thérèze s'y brula! Elle ne put se soustraire à cette espèce de magnétisme qu'exerce sur la femme qu'il aime et dont il est aimé l'homme véritablement passionné: la résistance qu'elle m'opposait encore, allait s'affaiblissant: Je vis s'éveiller cette nature ardente que réchauffe le soleil des Tropiques et que les froids brouillards de notre ciel ne suffisent pas à assoupir entièrement; et j'attendis l'heure où l'exaltation croissante triompherait enfin des scrupules et des cris de la conscience. Je la vis arriver avec ces tressaillements spasmodiques qui ébranlent tout le système nerveux lorsqu'on est en proie à cette attente, à la fois la plus douce et la plus cruelle qui puisse faire battre le cœur d'un homme, Grand Dieu! qu'elle vint lentement enfin pourtant elle arriva, et Thérèze fut à moi.

Oh! laissez-moi, laissez-moi savourer ce souvenir que nulle puissance n'arrachera jamais de là, s'écria Louis en se frappant la poitrine, ce souvenir si énivrant et si amer, ce souvenir qui fera éternellement et mon bonheur et mon supplice! Le 8 août, date ineffaçable, journée à jamais lumineuse entre tous mes jours! nous allâmes le matin faire une promenade à cheval, tous deux seuls. C'était une belle matinée d'été, fraîche et douce, toute réjouie par le chant des oiseaux, tout embaumée par les parfums vivifians que la terre exale à son réveil: jamais je ne m'étais senti le cœur aussi léger; jamais non plus je n'avais vu Thérèse aussi gaie, aussi confiante; jamais sa voix claire et vibrante n'avait trouvé d'aussi délicieux accens pour varier ce thême éternel de l'amour dont la richesse est inépuisable et toujours nouvelle: on aurait dit d'une fauvette entremêlant son chant vif et joyeux des notes les plus émouvantes du rossignol! Notre promenade se prolongea trois heures, et pendant toute sa durée, nous nous livrâmes à tous les enfantillages qu'inspire le bonheur et qu'il embellit: courses folles, cris de joie, douces querelles, commencées à propos d'un rien, terminées par quelque capricieuse boutade ou par des rires sans raison et sans fin! Ah pourquoi de pareils moments sont-ils si courts? Il fallut revenir. Alors toute la joie de Thérèse tomba; cette effusion où elle s'était laissé entraîner, s'arrêta; nous reprîmes en silence la route de Baden. Thérèse sembla pendant toute la route, absorbée par une lutte intérieure, dont le reflet obscurcissait sa figure jusque là si calme et si rayonnante. Nous arrivâmes; en descendant de cheval, elle me dit tout haut et d'un air dégagé qui mentait à l'émotion dont elle ne pouvait me cacher les signes: "Vous venez déjeuner avec moi, je vous attends." Au bout de cinq minutes j'étais chez elle—et le soir m'y trouva encore.

Il y a, reprit Louis après une pause, il y a des félicités que la parole profanerait: Christoval, Jean, vous avez aimé, eh! bien c'est à vos souvenirs les plus délirans, aux rêves les plus purs de votre imagination et de votre cœur, qu'il faut en demander les ineffables confidences!

(La suite à un prochain No.)

*Etat général de la Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans, 30 Novembre 1839.*

| | | |
|---|---|---|
| Pour billets escompté, | $2178,315 62 | |
| " " Sur actions, | 564,440 58 | $2,742,756 20 |
| " Change du pays | | 388,772 23 |
| " Banques éloignées | | 152,722 36 |
| " Actions de banques et compagnies d'assurances prises en paiement | | 26,089 50 |
| " Billets à recevoir | | 2,320 60 |
| " Dépenses, comptes de protêts, comptes de suspension, &c. &c. | | 26,793 04 |
| " Compagnie du Rail road entre Nashville et la Nouvelle Orléans | | 5,310 00 |
| " Maison de banque et autres propriétés foncières | | 190,425 32 |
| " Water Works | | 996,115 78 |
| " Or et argent | $273,449 34 | |
| " Billets de la banques locales et ballances | 294,276 57 | 566,725 91 |
| | | $5,098,030 34 |
| Capital payé | | $300,000 00 |
| Circulation | | 497,980 00 |
| Banques éloignées | | 238,089 98 |
| Banquiers étrangers | | 169,254 63 |
| Checks à date et certificats de dépôt | | 249,177 88 |
| Depôts | | 477,879 57 |
| Dividendes non reclamés | | 10,643 29 |
| Caisse d'amortissement de la ville de la Nouvelle Orléans | | 73,313 96 |
| Hypothèques | | 16,000 00 |
| Profits réservés | | 374,758 82 |
| | | $5,098,030 34 |

Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans 30 novembre, 1839.
6 déc GEO. HALL, Caissier.

Par T. Mossy et Garidel, à 10 heures, au No. 50, rue Toulouse—Marchandises sèches.
Par J. B. Blache, à 11 heures, au No. 57, rue Tchoupitoulas—600 boit's claret et eau de vie.
Par P. A. Guillotte, à l'écurie rue St. Louis, sept chevaux mexicains.
Par J. A. Beard, à 4 heures, chez M. Spearing rue Jefferson—Voiles, agrès, &c. sauvés d'un naufrage.
Par le même, à 10 heures, au No. 58, rue de la Commune—Vins, tabac, eau de vie, et épicerie.
Par R. B. Sykes, à 10 heures, au No. 51, rue des Magasins—Cuir.
Par Fernandez et Whiting, à midi à la Bourse de la Cité—L'esclave Mathilde.
Par J. A. Beard, à 10 heures, au No. 38, rue de la Commune—Bottes, souliers et brodequins.

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.
Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère. 2de et 3me MUNICIPALITES.

DECEDEE—Hier à 7½ heures du matin, à l'âge de 25 ans, Mme. P. H. Colsson, après une longue et pénible maladie.
Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures précises, P. M. Le convoi partira de chez M. P. H. Colsson, chemin du Bayou.

Décédé hier à midi, Mr. JULES LACAZE. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son convoi funèbre qui partira aujourd'hui, à 11 heures de la rue Bourgogne, No. 50, où son corps est exposé.

## LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Brick R. Groning, Lambe, Havane, R Groning & co
Goël. Callao, Waterhouse, Cedar Point, S & J P Whitney
Amanda Ophelia, Taylor, Charleston, L H Gale
Steamer Meteor, Dunnica, St. Louis, capit

ARRIVES.
Bateau de remorque Mohican, Heaton, des Passes, ayant mis en mer le navire Damascus, la barque ang. Dale et la barque esp. San Andres—il a amené dans le port le navire Caravan, brick Packet et les goëls Fred. Arnet, Emblem et Formosa. Laissé la barre N. E. le 4 courant à 5 heures p.m.; brick Choctaw en vue.
Navire Caravan, Nichols, en 15 jours de Boston, au capitaine.
Brick Packet, Ward, en 20 jours des Iles Turques, au capitaine.
Goël. Formosa, Chaffin, de Matagorda, (29 nov.) à Adams & Whitall.
Goël. Emblem, Kenny, de l'embouchure Rio del Norte, (27 nov.) à D. Goldsmith.
Goël. St. Thomas, Brewster, de Bucksport, Me. (4 nov.) au capit.
Goël. Fred. Arnet, Hughes, de Franklin, (At.) au capitaine.
Navire à vapeur New York, Wright, de Matagorda, 1er. déc. et Galveston le 3, à Bogert & Hawthorn.
Steamer Nautilus, Smith, de Louisville, chargé de produits.
Steamer Corvette, Stephenson, de Cincinnati—chargé de produits.
Steamer Echo, Yarrington, de Fort Adams, avec du coton, &c.
Steamer Columbus, Robertson, de Ouachita, avec du coton, &c.
Steamer Savanna, Coleman, de Cincinnati, avec du coton, &c.
Steamer Giraffe, Carson, de la Mobile.
Steamer Velocipede, Wright, des Natchitoches—avec du coton, &c.
Steamer Levant, Laurent, du Bayou Sarah, avec du coton, &c.

MEMORANDA.
Le navire Zebra, et la barque Levant sont arrivés à Galveston, du Nord le 2 courant; brick Sam. Houston, de la N. O. était à Matagorda le 29 nov. ainsi que la goël. Caster, de New York.
La goël. Camanche devait partir de Matamoras le 28 nov.
Le navire à vapeur New York a passé la barre S. O. le 5 courant au matin, rapporte aucun navire en vue.

TRAITES sur Paris à vendre par
6 d R. GRONING & Co.

M. J. Bazin, président du collège de Spring Hill, actuellement chez M. Mioni, a l'honneur d'informer les parents que les cours commenceront le 12. En conséquence les élèves de ce collège doivent se préparer à partir par le steamer SWAN, qui quittera la Nouvelle, le 11 de ce mois pour la Mobile. 6l—4

SALLE ST. LOUIS.
MESSIEURS les souscripteurs aux bals de société qui doivent se donner dans la salle St. Louis voudront bien se rappeler que c'est ce soir à 5½ heures qu'ils doivent se réunir dans la dite salle pour l'inspection des listes de souscription. 6 déc

PUBLICATION MUSICALE DU JOURNAL LA CREOLE.
Au bord de la mer, romance publiée par la Créole, se trouve chez
MM. Frémaux, libraire, rue de Chartres.
Alfred Moret, id., rue de Chartres.
Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne.
Au cabinet littéraire de Mlle. Delaunay, successeur de M. Frémaux, rue Royale, près Toulouse.

CHARLES S. HARRISSON & Co.
Marchands à commission et expéditeurs,
6 déc No. 24, rue Poydras.

AVIS—La barque B. AZICK, capit. Garwin, de Philadelphie, est en déchargement un rang au dessus du rail road. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. 5 déc

Le consignataire de diverses boites de meubles, marquées J. A. reçues par le navire Mohawck de New-York, est requis de venir les recevoir.
N. D. CHAMBERLIN & Co.
5 déc 40, rue Gravier.

AVIS—Le capitaine ou les consignataires du brick AUGUSTA ne seront point responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick. 5 déc

Messrs. Philander Wheeler & James W. Leerett, consignataires par la barque Ligonia de Portland sont requis d'envoyer chercher leurs marchandises à bord à la fonderie d'en bas.
5 d G. BEDFORD & BECK.

Le consignataire de deux barriques marchandises par la barque Gleaner de Gardiner, marquées T. Beck, est requis de s'adresser à bord, au poteau no. 12, seconde municipalité, et les enlever.
5 d G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville.

M. George Merrick consignataire de 21 barils pommes de terre, par la barque Gleaner de Gardiner est requis de s'adresser aux soussignés et les enlever.
5 d G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville.

POUR LA HAVANE—Le Brick R. GRONING, partira positivement aujourd'hui. Les passagers sont priés de se trouver à bord à 5 heures du soir. 5 d

AVIS—Les chargeurs du steamer PRAIRIE, pour St. Louis, sont requis d'envoyer leurs reconnaissements à bord aujourd'hui avant midi et les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure ci-dessus, temps auquel il partira. 5 d

Les consignataires de 6 caisses marquées C. entre diamans et 1 baril marqué M. S. reçus par le navire Louisville de New York, sont requis de s'adresser immédiatement, payer les frais et enlever leurs marchandises.
5 déc W. R. FOSDICK & Co 70 Camp.

Le DR. JAMES JONES a transporté sa demeure du no. 51, rue du Canal, au coin des rues Gravier et Carondelet. L'entrée est sur la rue Carondelet. 5 nov—1m.

JE soussigné, HERMOGENE CANTRELLE, nommé par Mr. Lucien Hermann Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui et que les dits numéros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.
Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 4,500.
Nouvelle Orléans, 5 décembre, 1839.
6 déc (Signé) H. CANTRELLE.

JE soussigné, LUCIEN HERMANN, Notaire Public, certifie par les présents que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardée par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 5 décembre, 1839.
6 déc LUCIEN HERMANN, Not. Pub.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS, sous la direction de MM. Charles Genois, S. J. Peters et Edmond J. Forstall, commissaires nommés pour représenter les maire, aldermen et habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans et John Winthrop pour représenter les Etats-Unis.
En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane j'exposerai en vente publique, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, lundi 13 janvier 1840, à midi précis:
L'ILET DE TERRE situé entre les rues Tchoupitoulas, Magasins, Commune et Canal; ledit îlet est divisé en vingt-trois lots conformément à un plan tiré par Joseph Pilié, voyer de la 2d municipalité et exposé à la Bourse.
Conditions de la vente,—1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction de la totalité des commissaires portant intérêt à raison de six pour cent par an et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
N. B.—Si dans les dix jours qui suivent l'adjudication les acquéreurs d'aucun des dits lots n'ont pas fourni aux commissaires des billets endossés à satisfaction et conformément aux conditions de la vente, les commissaires se réservent le droit de déclarer l'adjudication ainsi faite à telle ou telles personnes nulle et de nul effet.
M. MARIGNY, Marshal des E. U.
CHARLES GENOIS, S. J. FORSTALL, EDMOND J. FORSTALL, JOHN WINTHROP, Commissaires.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, seront passés par devant H. B. Cenas, notaire public.
6l—3ps

A vendre en débarquement des navires, le Cardinal de Cheverus, le Vaillant, l'Ann et la Ville de Bordeaux:
500 barriques vin rouge de Bordeaux diverses qualités, 50 demi barriques de vin blanc, 36 demi barriques vinaigre, 250 caisses fruits à l'eau de vie, prunes de lits; 300 caisses liqs assorties, 100 caisses de cerises à l'eau de vie, 10 caisses absinthe Suisse, 50 caisses kirsch, 300 paniers anisette, huiles en panier, pruneaux secs, &c. DUDOUYT & TEULADE, 63 rue de Condé.

LES soussignés offrent à vendre fruits assortis conservés dans leur jus, (de France) do do do au sirop, do do au sirop de la martinique et de la Havane, prunes sèches en jarres et en boites de cartons; champagne mousseux qualité supérieure, madère, sherry et porto vieux, importés directement, vieux Jamaica rum, vins fins, de toutes qualités, salaison anchois; saucissons de Lyon et d'Arles, vermicelle, macaroni et semoule, ainsi qu'une grande variété d'articles de groceries.
6 d—3 O. VALETON & Co, 25 Royale.

EN débarquement du brick Vernon, venant de Bordeaux:
5 tierçons de 136 à 140 gallons eau de vie, 4me preuve fine champagne cognac,
10 tierçons de 70 gallons, même marque,
20 quarts de 40 gallons eau de vie de 3 ans,
10 quarts de 40 gallons eau de vie de 10 ans,
5 quarts de 30 gallons eau de vie de 30 ans.
Aussi, en magasin, d'importations antérieures, le même assortiment d'eaux-de-vie, provenant de la maison avantageusement connue, Aug. Bonnot & co. de cognac, à vendre par les soussignés, à des conditions avantageuses et pour clore diverses factures.
DUDOUYT & TEULADE,
6d 63, rue Condé.

TRAITES sur New York de 5 à 60 jours de vue,
do sur Paris 60 do
do sur Bordeaux 60 do
A vendre par LARUE & PREVOST,
6 déc—4 6 rue Royale.

CUIVRE, ferblanc, et tôle—60 caisses cuivre en feuille; 200 boites ferblanterie, 20 boites ferblanc, 30 saumons d'étain, 200 paquets tôle du no. 13 à 27, à vendre par
6 d S HEATH & Co, 95 Camp.

FOIN, POMMES DE TERRE, BRIQUES, &c.—100 balles foin prime de l'Est; 250 barils pommes de terre; 50 do navets; 20 do vinaigre; 20 000 briques du nord à vendre par G. BEDFORD & BECK,
6 déc 22 Bienville.

SEL—2000 sacs sel de Liverpool, en débarquement, à vendre en lots à la convenance des acheteurs S'adresser à
6 déc ALEX PARK, 91, Commune.

CHARBON—40 tonneaux charbon de Liverpool, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs par ALEX. PARK,
6 déc 91, Commune.

BOTTES et Brodequins—4 caisses bottes à l'épreuve de l'eau; 6 caisses brodequins, à vendre par DAVIS & HOBART,
6 déc 18, Douane.

HUILE—30 barils huile blanchie en hiver, 5 tierçons do. à vendre par
6 déc DAVIS & HOBART, 18, Douane

VIN MALAGA—100 barils vin doux de Malaga, à vendre par DAVIS & HOBART,
6 déc 18, Douane.

SEL des îles turques en sacs de 2 boisseaux, à vendre par ALEX. PARK,
6 déc 91, Commune.

TRAITES sur Cincinnati à vue, à vendre en sommes à la convenance des acheteurs par
6 d JOS. LANDIS & Co, 14 Poydras.

MEUBLES—Un envoi de bureaux et sideboards, à vendre par
6 d DAVIS & HOBART, 18 Douane

FARINE—400 barils à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
6 d 38 Nouvelle Levée.

SOULIERS DE DAMES—45 caisses souliers de kid et prunelle et autres à vendre par
6d FROST & co. 8 Douane.

PORC 38 barils mess à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
6 déc 38 Nlle Levée.

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston en débarquement du brick Eley, à vendre par
6 déc G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville.

TRAITES sur New York à 5 et 15 jours de vue, à vendre par KOHN DARON & Co,
6 d 28, Bienville.

CHAMPAGNE—100 paniers à vendre par
CHARLES S. HARRISON & Co,
6 d 24, Poydras.

TRAITES sur New York à 30 et 60 jours de vue à vendre par
5 déc R. GRONING & Co.

SAVON—500 boites savon, à vendre par
6 déc DAVIS & HOBART, 18 Douane

FARINE—500 barils à vendre par
6 d J. VAIRIN & Co, 25 Poydras.

SALERATUS—25 barils à vendre par
6d JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

FARINE—200 barils à vendre par
6d JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

BOITES de carton—2_3 boites assorties à vendre par
6d EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

MORUE en barriques à vendre par
6 d EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

HARENGS anglais 50 barils à vendre par
6 d EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

CASQUES pour hommes et enfans, de loup marin à vendre par FROST & co. 8 Douane 6d

BILLETS de l'Ouest à vendre par
6 d J. VAIRIN & Co, 26 Poydras.

TRAITES sur Boston, à vendre par
5 déc STETSON & AVERY, 88, Gravier.

CLOUX—500 barillets à vendre par
5 déc STETSON & AVERY, 88, Gravier

TRAITES sur New York, à vendre par
5 déc VAN WYCK & Co. 35, Camp.

PLOMB—600 sacs plomb à chasse, à vendre par
5 déc VAN WYCK & Co, 35, Camp

SUCRE—40 boucauts sucre prime, à vendre par
5 déc P. H. GALLWEY, 6, Conti.

CLOUX—2000 barillets cloux assortis, à vendre par R. H. WHITE, 40, Poydras. 5 déc

INDIENNES à fond noir—6 caisses à vendre par
5 déc R. H. WHITE, 40, Poydras.

WHISKEY—50 barils whiskey de riz à vendre par
5d DAVIS & HOBART, 18 Douane.

MAQUEREAUX—200 barils à vendre par
5 d DAVIS & HOBART, 18 Douane.

TAPIS—2 balles à vendre par
5d S. HEATH & co, 95 Camp.

PORTER de Londres—100 barriques à vendre par S. HEATH & co, 95 Camp. 5 déc

45—58—34—32—70—11—20—71—30—57—27—16
Sont les numéros sortis dans la Loterie des Ecoles Gratuites, classe 115
Aujourd'hui:
Prix capital ——— $10,000.
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES,
Classe 116.
75 numéros ——— 12 sortant.
Cette Loterie sera tirée aujourd'hui, Vendredi, 6 décembre 1839, à l'Arcade Bank à 5 heures et demie. Billets, $2.50, coupons en proportion, à vendre aux bureaux des directeurs dans les rues Magasins et Commune, et au No. 8, Arcade Bank.

Tirage officiel de la loterie de la Louisiane, Classe No. 64 extra,
31—41—36—23—51—67—13—18—59—68—26—1
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
Sera tirée aujourd'hui, à 5½ heures, à l'Hôtel de la Bourse.
GROS PRIX.
$4,000—$1,560.—$1050—$700
Billets $1 seulement, coupons en proportion.
A vendre au bureau du directeur.
D. S GREGORY & Co.
6 déc 31, rue du Canal N. Orléans.

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe Extra, No. 68.
1 59 75 46 12 22 24 31 71 33 47 5.
GROS LOT DE 10,000.
BILLETS SEULEMENT $3 00.
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.
CLASSE EXTRA No. 104.
Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée Vendredi 6 Dec. 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune
S. DAVIS & Co. Directeurs.
75 numéros—12 sortant.
PROGRAMME

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Lot de | 10,000 | 10,000 |
| 1 | " | 3,000 | 3,000 |
| 1 | " | 2,000 | 2,000 |
| 1 | " | 1,500 | 1,500 |
| 1 | " | 1,200 | 1,200 |
| 6 | " | 1,000 | 6,000 |
| 8 | " | 500 | 4,000 |
| 8 | " | 400 | 3,000 |
| 8 | " | 250 | 2,000 |
| 10 | " | 200 | 2,000 |
| 10 | " | 120 | 1,250 |
| 10 | " | 100 | 1,000 |
| 155 | " | 80 | 12,400 |
| 63 | " | 25 | 1,575 |
| 63 | " | 20 | 1,260 |
| 63 | " | 15 | 915 |
| 63 | " | 10 | 630 |
| 3906 | " | 6 | 23,436 |
| 23436 | " | 3 | 70,308 |

27,811 prix montant à $147,804
Billet entier $3 00. Demi $1 50. Quart 75 c.
Paquets de 25 billets pour $75 00 garantis devoir tirer au moins $36.
Paquets de 25 demi billets pour $37 garantis devoir tirer au moins $18 00.
Paquets de 25 quarts de billets pour $18 75, garantis devoir tirer au moins $9 00.
Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres. 6 dec

AVIS AU PUBLIC—Je prie le public de croire que l'avis inséré dans le Courier du 3 octobre courant, signé AUBRIE et me concernant est aussi faux que l'auteur est hypocrite. Je n'ai jamais été associé avec lui, il n'a été que mon simple commis et il a trompé ma confiance comme je pourrai le prouver. Je ne dois rien à M. Sassinot, et aucun cautionnement qui soit valable à cette époque-ci ne lui a jamais été donné par moi. Femme SALVE.
5l—2

M. R. MOROY, professeur de français, attaché depuis plusieurs années à l'une des premières institutions de cette ville, ayant quelques heures dont il peut disposer dans la soirée, désirerait les utiliser en donnant des leçons soit chez lui soit en ville. Il enseigne la langue française, l'histoire, la géographie et les mathématiques. S'adresser au bureau de cette feuille ou chez M Boyer, chef d'institution, rue Conti, no. 150.
5l—3

LES créanciers de feu Felix de Armas, soit par billets, soit par comptes ou autrement, sont invités à présenter leurs titres de créance au soussigné, notaire de la succession.
5d—5en 10j CHS BOUDOUSQUIE.

CHANGEMENT DE DOMICILE—LATOUR ET DUCRET Chaudronniers, informent leurs amis et le public qu'ils ont transporté leur atelier et magasin ci-devant rue Jefferson, dans la rue St. Louis No. 14 entre Chartres et Levée.
Ils viennent de recevoir par le navire Manchester du Hâvre un assortiment complet d'ustensils de cuisine en cuivre et en fer battu étamé, ainsi que différens articles pour confiseurs, pharmaciens et autres, qu'ils vendront à un prix modéré, savoir: alambics de différentes grandeurs, bassins clysopompe, bascules pesant depuis 2 à 500 livres, girouettes, tournebroches, partie &c. 5 déc—1m

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés, en déchargement de la Ville de Bordeaux et Cardinal Cheverus, 3 caisses saucissons, 8 barriques vin médoc extra, 1re qualité 20 barils vin blanc, 100 dame jeannes vinaigre d'importation récente, 100 barriques vin Bordeaux, 200 barrique vin Marseille, 250 paniers anisette 1re qualité, 50 caisses vermicelle, 100 paniers huile, ficelle, whisky, rum, genièvre et un assortiment complet de comestibles.
5d—3 P. ROY & MICHEL, 16, St. Philippe

BANQUE DE CARROLLTON.
AVIS—Les actionnaires sont par le présent notifiés que lundi, 6 janvier prochain, une élection aura lieu à la maison de banque, rue du Canal, entre dix heures du matin et 2 heures de l'après midi, pour l'élection des directeurs qui devront servir pendant l'année prochaine.
5d—jus 6 j. JOHN NICHOLSON, caissier.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DU GAZ de la Nouvelle Orleans, 4 décembre 1839. L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu à la maison de banque lundi, 6 janvier 1840, entre dix heures du matin, et 4 heures de l'après midi. Par ordre du bureau
5d—jus 6 j J W HOUSTON, caissier.

V. & O. VIGNAUD, feront lundi l'ouverture d'un grand assortiment d'objets d'étrennes reçus par les derniers arrivages de France, composé d'une variété d'objets de fantaisie, en écaille, palissandre, porcelaine, cristal blanc et en couleur et autres.
Un choix d'objets pour enfants, tels que ameublements complets, armoires, secrétaires, toilettes, guéridons, canapés, fauteuils, jouets mécaniques, poupées, voitures, chevaux fusils, billards et une infinité de jeux d'adresse très nouveaux.
V. & O. VIGNAUD, No. 49 rue de Chartres.

MARCHANDISES du pays—125 paquets marchandises sèches, consistant en toile à drap écrue et blanche, drap forgue, soie, canevas, lin, indiennes de goût blanches, bleue et blanches, indiennes de 4/4 en magasin et en déchargement du navire Shakespeare à vendre aux prix des manufactures à des conditions libérales par
ANDREWS & BROTHERS,
5 déc 50, Camp

TOILE et Corde d'emballage—100 pièces toile, 300 rouleaux corde, à vendre par
R. H. McGILL,
5 déc—3 114, rue Tchoupitoulas.

PORC—300 barils porc nouveau à l'inspection mess, M. O. et mess nouv. à vendre par
5 déc—3 R. H. McGILL, 114, Tchoupitoulas

SAINDOUX—200 barillets saindoux nouveaux à vendre par R. H. M'GILL,
5 déc 3 114 Tchoupitoulas.

PORC EN MASSE—25,00 livres jambons et jambonneaux, à vendre par R H M'GILL,
5 déc—3 114, rue Tchoupitoulas.

FOIN, POMMES DE TERRE, &c—450 balles foin de l'Est, 40 barils pommes de terre, 50 barils navets, 12 quart barils abse, 10 quarts barriques langues et navets, à vendre par
5 déc G BEDFORD & BECK, 22, Bienville

BARILS à Melasse—470 barils à melasse en bon ordre de la contenance de 40 gallons chacun, à vendre par GEO GREEN & BRO.
5 déc 26, rue du Camp.

CLARET EN CAISSES—10 caisses de 12 bouteilles, 75 do vieux Margaux, 50 do Bordeaux St Estèphe, 50 do St Julien, 10 do muscat Frontignan, de première qualité, à vendre par
5d N. D. CHAMBERLIN & co, 40 Gravier.

BEURRE de Goshen, &c—150 firquins beurre de Goshen, fromage en débarquement des navires Shakespeare, Memphis et Penthea à vendre par
5 déc R. H. WHITE, 40, Poydras.

BEURRE et fromage—75 firquins bon beurre de Goshen, 30 barriques fromage de do, 100 boites fromage en pain do, à vendre par
5 d DAVIS & HOBART, 18 Douane.

SUCRE—23 boucauts sucre, en débarquement vis-à-vis la rue St. Louis, et à vendre par
5 déc R. BRUGIER, 9, St Louis.

MELASSE—55 barils melasse, en déchargement vis à vis la rue St Louis, et à vendre par
5 déc R. BRUGIER, 9, St Louis.

TRAITES sur Philadelphie à 10 et 60 jours de vue, à vendre par JAS. D. DENEGRE,
5 déc 22, rue de la Douane.

CAFE de Rio nouvelle récolte en débarquement du navire Vistula, à vendre par
5 déc GEO. GREEN & BRO. 26, Camp.

TOILE à Draps—Grosse toile de 4/4 et 3/4, à vendre par GEO. GREEN & BRO.
26, rue du Camp.

BOURGOGNE en caisses, article supérieur, à vendre par VAN WYCK & Co,
5 déc 35, Camp

HUILE de sperme—10 barriques huile blanchie à vendre par ROBT. H. WHITE,
40, Poydras.

CHALOUPE—Une jolie chaloupe de 18 pieds de longueur, à vendre par
5 déc G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville

VIN de Canarie—20 pipes, 10 qr. barriques et 50 barils vin de Canarie, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN & Co, 40 Gravier

HUILE—100 barils huile raffinée en bon ordre à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co,
5d 40, Gravier

EPICES moulues—Piment, canelle, cloux de girofles et gingembre à vendre par
5 d DAVIS & HOBART, 18 Douane

SAVON—2500 boites savons no. 1, et autre marques à vendre par
5 d DAVIS & HOBART, 18 Douane.

PIERRES A PAVER—600 pieds à vendre à bord à des conditions raisonnables. S'adresser à
5 déc W. R. FOSDICK & Co. 70 Camp.

SAVON ET CHANDELLE—185 boites savon No. 1, et chandelles de suif à vendre par
5 déc ISAAC BRIDGE, & Co. 134 Magasins.

CHAPEAUX—35 caisses chapeaux en feutre, soie noire et laine, à vendre par
5 déc ISAAC BRIDGE & Co. 134 Magasins.

TRAITES sur Boston à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
5 déc 134, Magasins.

COUVERTURES—5 balles couvertures anglaises à vendre par
5 déc S. HEATH & Co. 95 Camp.

BOUTEILLES A PORTER—25 grosses à vendre par S HEATH & co, 95 Camp. 5d

BEURRE—11 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par J. VAIRIN & co. 26 Poydras. 5d

SUIF—2 barils à vendre par
5d JUSTUS VAIRIN & co, 26 Poydras

WHISKEY—130 barils à vendre par
5d JUSTUS VAIRIN & co, 26 Poydras.

PORC mess, prime et pour plantation, à vendre par
5d JUSTUS VAIRIN & co, 26 Poydras.

HUILE de Palma Christi—13 barils à vendre par
5d JUSTUS VAIRIN & co, 26 Poydras.

PARAPLUIES—23 caisses, à vendre par
4d ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

TAPIOCA—20 barils, à vendre par
4 déc STETSON & AVERY, 88, Gravier.

VIN DE COTE—10 barriques, à vendre par
4 d N. D. CHAMBERLIN & co, 40, Gravier

SUCRE—50 boucauts, à vendre par
4 déc GOURDAIN & BENIT, 13, Conti

MELASSE—100 barils, à vendre par
4 déc GOURDAIN & BENIT, 13, Conti

BIERE—20 barils bonne bière, à vendre par
4 déc J. B. BAILEY, 14, Bienville.

CIDRE—100 boites cidre de champagne, à vendre par J. B. BAILEY, 14, Bienville 4 déc

BLANC de Baleine—265 caisses à vendre
4 déc J. B. BAILEY, 14, Bienville

TABAC—5 boites à vendre pour clore un compte.
4d N. D. CHAMBERLIN & co, 40 Gravier.

## AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.
Dimanche, 8 Décembre 1839.
MARIE,
Opéra Comique en 3 actes d'Hérold, paroles de Planard.
L'AMI GRANDET,
Comédie-Vaudeville en 3 actes.
Le spectacle commencera à 6 heures et demie précises.

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS—MM les souscripteurs des bals de société qui sont chargés des listes de souscription pour les dits bals sont priés de se réunir vendredi prochain, 6 du courant, à 5 heures p. m., au bureau de la salle afin de réunir les listes. 3déc—

BALS.
SALLE D'ORLEANS.
LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des
DES BALS PARES ET MASQUES
Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée:—Cavaliers $2
Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD

### ACADEMIE DE DANSE.

RUE ROYALE, No. 80
MR. DEVOTI a l'honneur de prévenir ses élèves ainsi que les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il ouvrira son cours le 10 novembre prochain. Il enseignera la danse moderne, toute espèce de pas, de nouvelles figures de contredanse et valse.
Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance dans cette branche d'éducation sont sûres d'obtenir des succès, fussent-elles douées des moindres dispositions.

CONDITIONS.
Chaque mois payable d'avance.
Deux leçons par semaine auront lieu dans l'académie à 6 heures du soir.
Le temps de ces deux leçons sera égal à celui de trois.
Prix par mois, $8
Idem dans les institutions, 3 leçons par semaine, 8
Leçons particulières, lorsqu'il y aura plusieurs personnes réunies, 12 cachets pour chacune, 10
Leçons pour deux personnes, 12 cachets idem, 12
Leçons individuelles, idem 18
Il sera fait une réduction pour les pères et mères qui auront plusieurs enfans. Les personnes inconnues sont priées de produire de bons renseignemens pour être admises. 5d

SAMEDI,
Loterie de la Louisiane, classe Dd, déterminée par le tirage de la loterie de l'Académie, Richmond, Virginie, classe 27 pour 1839, tirée à Alexandrie, Samedi, 30 nov. 1839.
Les billets seront offerts en vente jusqu'à Samedi soir, 7 décembre, et le tirage sera reçu Lundi le 9 décembre 1839.
D. S. GREGORY & Co. Directeurs.
Prix capital, $30,000 et $10,000.
48 prix de $2,000, etc. etc. etc.
Billets $10, moitié, $5; quart, $2 50, à vendre au bureau du directeur D. S. Gregory & Co., 35, rue du Canal. 5 déc

COURSE DU JOCKEY CLUB DE LA METAIRIE.

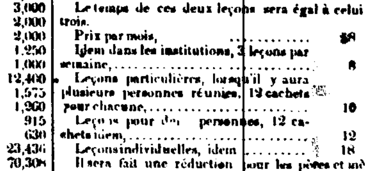

LA réunion d'automne pour 1839 sur la course de la Metairie, commencera le second mercredi de décembre et dureront trois jours.
Premier Jour.—Bourse du Jockey Club $400—2 milles.
Deuxième Jour.—Bourse du Jockey Club, $1200—3 milles.
Troisième Jour.—Bourse du Jockey Club, $2000—4 milles.
Quatrième Jour.—Bourse du Jockey Club, $600—5 courses de 1 mille, 3 sur 5.
Cinquième Jour.—Bourse des Propriétaires, $1000—3 milles.
4d PETER CENAS, secrétaire.

ON demande un homme de peine bien recommandé et connaissant l'anglais, pour travailler dans un magasin de groceries. S'adresser à
LOREILHE & VALETON,
4 déc Encoignure Royale et Douane.

SOCIETE—Les soussignés ont formé une société sous le nom de Vennard & Goddard pour les affaires de marchands à commission, dans cette ville, au no. 36, rue du Camp.
4 déc M. B. VENNARD, S. GODDARD

MARCHANT de New York, offre respectueusement ses services comme PEINTRE DE PORTRAITS (pour une période limitée) aux citoyens de la Nouvelle Orléans. Ceux qui désirent se convaincre de ses capacités comme tel, sont invités à visiter les portraits suivans, exécutés récemment par lui: l'Hon Henry Clay, l'Hon. Thos. Ewing l'Hon. L. E. Lawless, Charles Hammond, Esq. éditeur du Cincinnati Gazette, le Revd. Dr. Beecher, président du séminaire de Lane, Geo. D. Prentice, éditeur du Louisville Journal, &c., Ces tableaux sont déposés dans son étude au coin de la rue du Canal et Passage de la Bourse, audessus du bureau de MM. Palfrey & co. 4d—3js

AVIS—Vendu aux étables du soussigné, le 2 courant, deux CHEVAUX dont un est bai et l'autre gris. Le propriétaire est requis de venir les réclamer, entre les rues Franklin et Tremé, près la rue Bienville et payer les frais.
4 déc—2 JAMES MARSHALL.

ARBRES fruitiers en plein rapport ayant passé un an dans le pays et fait des pousses superbes ... des fruits
La pépinière est ouverte les jeudi et dimanche sur l'esplanade, entre Bourbon et Dauphine et les autres jours. S'adresser chez M. Pierre Jer. rue du Bayou no. 116 ou chez M. Gallay, rue Condé no 81. 4 déc—9

N. Harrington vs. Packard.
COUR DE COMMERCE, No 1120—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de commerce de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre Chartres et Royale, le mardi 10 courant, à midi, le bateau à vapeur le Countainer, sa machine, &c. dans l'état où elle se trouve.
Conditions—Ceci étant la seconde et dernière criée le dit bateau à vapeur sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante et portant intérêt à raison de cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
4d CHS. F. HOZEY, shérif.

TRES ALARMANT!!
Tenez-vous sur vos gardes!!
NOUS avons appris que deux ou trois individus ont intention de gagner tous les prix dans la loterie de Caldwell, Oakey & Pritchard. Désireux de faire partager les richesses qui devront être gagnées, à autant de monde que possible, nous recommandons à tout le monde de venir acheter un billet dans cette loterie, ... fortune, nous espérons qu'ils n'oublieront pas qu'ils la doivent au bureau de loterie de Paul Pry, Arcade du Théâtre St Charles. 4 déc

NOUVEAUTES, en casimires pour pantalons, gilets, &c. à vendre en débarquement,
2 balles Casimires,
3 do Draps,
1 do Satins pour Gilets,
50 douzaines bas en couleur.
4 déc—3 ... 116, rue Royale.

AVIS.—A vendre par J. & L. GARNIER, rue Royale, No. 182,
1000 fusils avec bayonnettes, d'une des premières manufactures de France et en très bon état. Ayant droit au drawback. 4 déc

EAU DE VIE DE COGNAC—30 demi pipes et 60 qr. barriques eau de vie de quatrième preuve en débarquement de la barque Vaillant de Bordeaux, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER,
4 Déc 45 Bienville.

FERRONNERIE—10 barriques chaines, 10 do do 5 do pentures et gonds; 2 do petites chaines, 2 do poêles à frire, 2 do moulins à mais; 2 do chandeliers en cuivre; 1 do marteaux; 3 do chevilles rondes; 1 do pentures fondues, 7 boites broquettes, à vendre par
4 déc WOOD & SIMMONDS, 80, Magasins

A LOUER PRESENTEMENT—Une maison, rue des Grands-Hommes, près de l'Esplanade. S'adresser à
4 déc R. BRUGIER, 9, St-Louis.

A Vendre par les soussignés:
Farine 115 barils,
Raisins, quatre cent caisses.
J T LAGUERENNE & Co,
4 déc 57, Tchoupitoulas.

MACHINES à couper la paille—Quelques belles machines de la fabrique Eastman, en main et à vendre par REYNOLDS, BYRNE et Co.
3 déc—10 ... Canal et Carondelet.

A LOUER—Un grand Grenier très commode pour un importeur, situé au No. 21, rue Chartres. Les conditions seront faciles. S'adresser sur les lieux. 3 déc

A LOUER—Une maison très commode et bien finie, située dans la rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à J. ROBERT & Co.
26 nov 47, rue Bienville.

LECONS DE MUSIQUE.
LECONS de Guitarre, Violon, Hautbois, Clarinette, Solfège et accompagnement par Mr.
26 nov F. KROOL, Ste-Anne, 117.

SAVON—250 boites à vendre par
4d N. D. CHAMBERLIN & co. 40 Gravier

FARINE—300 barils à vendre par
4d JUSTUS VAIRIN & co, 26 Poydras.

POMMES DE TERRE—50 barils à vendre par
3 déc P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

COTON DE LOWELL—50 balles à vendre par
4 déc KIDDER & HEAD, 99 Camp

POISSON—25 boites et 25 barils à vendre par
4 déc KIDDER & HEAD, 9 Camp.

CAFE de Rio de la nouvelle récolte à vendre par
4 déc WILLIAM BREHN, 56 Douane.

RIZ—100 tierçons riz à vendre par
4 dec. WOOD SIMMONS, 70 Magasins.

VIN CHAMBERTIN—32 caisses à vendre par
4 déc VENNARD & GODDARD, 36 Camp.

RACINES d'Asparagus—10,000 à vendre par
4 déc WM. DINN, 17, Commune.

CHARBON de Canel, à vendre par
4 déc VENNARD & GODDARD, 36, Camp.

CAFE du Principe, à vendre par
4 déc LEPAGE, BRO. & Co, 51, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
M. B. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
3 déc 27, rue Toulouse.

TRAITES sur Boston à 30 et 60 jours de vue à vendre par
4d WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

TRAITES sur la Havane, à vue à vendre en sommes à la convenance des acheteurs,
4d J. ROBERT & Co, 27 Bienville.

RUM DE LA JAMAIQUE—5 tonnes à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

CHARBON pour steamers sur la Levée, à quelques milles au dessus de la ville, à vendre par
4 déc VENNARD & GODDARD, 36, Camp

CAFE prime de la Havane, à vendre par
LEPAGE, BRO. & CO,
4 déc 51, Bienville.

SEL DE ST.-UBES—700 boucauts, en débarquement et à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
4 déc 73, rue du Camp.

FOIN—100 balles foin en débarquement de la barque Helen Mar de New-York, à vendre par
4 déc S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

CLOUX de Girofles et noix muscades—1000 livres cloux de girofles; 300 livres noix, à vendre par
4 déc P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas

CIGARES—50,000 cigares américains, à vendre pour clore une consignation, par
4 déc P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BORDEAUX—12 barriques et 10 demi barriques vin de Bordeaux, bonne qualité.
4 d N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

VOLTIGEURS ATTENTION!
LA compagnie se réunira dimanche prochain, 8 du courant, à sept heures précises du matin, en bourgeois, pour affaires importantes; la plus grande ponctualité est requise de la part des membres.
Par ordre du Capitaine,
F. BRELET, serg. maj.
Nlle Orléans, 4 décembre 1839. 5d

BATAILLON D'ARTILLERIE.
SAINTE-BARBE.
Le Bataillon prendra les armes Dimanche prochain, 8 du courant, à 8 heures précises du matin, pour célébrer la fête de la patronne.
Grande tenue. Equipement complet. Tenue d'hiver.
Par ordre du Major.
2 déc AD. SCHREIBER, Adjt. Major.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON—L'istruzione tattica del giovedì è di vigore per gli uffiziali et sotto-uffiziali della Compagnia; quella della domenica, è di rigore per tutta la Compagnia. L'onore del corpo esige che non si risparmi più la multa a mancanti. Il sistema dell' appello e degli ordini del giorno sarà dunque rimesso in vigore. Il capo della Banda si presenterà subito al capitano per affari di servizio.
Per ordine del Capitano
3 déc L. MICHEL, serg. magg.

GARDES D'ORLEANS.—"Attention" Conformément à une invitation de la Compagnie réunie en assemblée le 30 Novembre dernier à l'Hotel de Ville, vous êtes commandés de prendre les armes Dimanche prochain, 8 courant à 8 heures précises du matin, en tenue d'hiver, gants jaunes, sans havre sacs.
Le but de cette sortie étant de réorganiser la Compagnie, les membres qui la composent sont requis d'être ponctuels au rendez-vous, Place St. Antoine, à l'heure indiquée.
Par ordre du Capitaine,
2 déc ANT. DUBUC, sergent major.

EXTERNAT
DIRIGE PAR M. G. BELLANGER.
Rue Dauphine, entre Du Maine et St.-Philippe.
L'été, de 8 à 1 et de 3 à 6 heures. L'hiver, de 7½ à 12 et de 2 à 4 hrs. } Classes particulières le soir.
Depuis long-temps les familles habitant le carré de la ville voyaient, non sans inquiétude, leurs enfans traversant une longue suite de rues souvent encombrées, pour se rendre aux écoles situées à l'extrême opposé.
C'est sur l'invitation de plusieurs de ces familles que les soussignés ont ouvert cet Externat, loin du bruit, dans une rue peu fréquentée, et dans un local aéré par deux grandes cours appartenant à l'établissement.

COURS DES ETUDES, COMPRENANT CINQ ANNEES.
PREMIERE ANNEE.
Lecture, Ecriture, Numération ... $5
DEUXIEME ANNEE.
Grammaire française, Arithmétique, Géographie, (élémens de) ... $7
TROISIEME, QUATRIEME ANNEE.
Langues: Anglais, Espagnol, Latin,
Mathématiques: (Algèbres, Géométrie) ... $10
CINQUIEME ANNEE.
Complément des études précédentes, Rhétorique, Logique, Histoire et Géographie, Principes de Cosmographie, de Cosmologie, de Géologie et d'Histoire Naturelle. $15
COURS PARTICULIERS.
Dessin, Tenue de Livres, Etude du Code.

Connu à la Nouvelle-Orléans par dix années d'expérience et par la pratique des méthodes les plus aptes au développement de l'intelligence des enfans, Mr Bellanger continuera, dans ce nouvel établissement, à mériter, par son zèle, la confiance dont, jusqu'à ce jour, ont bien voulu l'honorer les personnes les plus notables, soit dans son institution (Chemin du Bayou), soit au sein même de leurs familles.
Les classes seront ouvertes lundi, 9 courant.
Conditions—$5, 7, 10 et 15 par mois. Les Cours particuliers séparément.
Pour plus de détails, s'adresser à
M. BELLANGER, ou à M. REY,
3 déc—6 Rue Dauphine, No. 268.

EN débarquement du navire l'Arthemise, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné,
2095 caisses vin rouge,
153 do do blanc,
157 do do muscat,
215 barriques vin rouge St. Estèphe, Château Margaux, Haut-Brion et Talence,
60 tierçons vin rouge Haut-Talance,
168 do vin blanc Sauterne et Barsac,
715 paniers huile d'olive,
1000 do anisette fine et surfine,
27 barils vinaigre,
12 demi pipes eau de vie, marque Dussaut jeune,
45 balles bouchons fins et mi-fins,
65 caisses liqueurs fines et superfines,
145 do fruits assortis à l'eau de vie,
10 do prunes de 16 paulans,
1 do fleurs artificielles
AUG. MOLIER,
4d rue St-Louis, no. 85.

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail, à des prix modérés
Chapeaux de soie français;
Chapeaux de feutre américains, grands bords;
" " français;
Chapeaux Amazone pour dames, en feutre;
Chapeaux Péruviens;
Casquettes en ratines pour hommes;
" en drap pour hommes et enfants;
Casquettes de loutre;
Bonnets en velours pour enfants;
Chapeaux retapés pour militaires;
Parapluies en soie de 28, 30, 32 et 34 pouces;
Gants castor et chevreaux,
BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres,
4d A côté la Banque des Améliorations.

VINS, FRUITS, &c—En débarquement du F. Pablo, de Malaga
26 pipes et 153 demi-do vin rouge, 3 pipes anisette; 110 ... eau de vie espagnole, 20 do de 2 1/2 gallons vin ... Rancio—481 boites, 520 demi-do, 636 quarts de raisins secs; 200 tambours figues, 120 jarres raisins, 10 demi do, 30 do barillets olives de Séville, 12 caisses morue d'Ecosse; 26 balles safran, 15 sacs haricot.
J. ROBERTS & Co.
4 déc—6 47, rue Bienville.

GENIEVRE—30 pipes, importation directe;
Bière—300 dou. ale de Burton et Porter;
Bas de laine—2 caisses bas de laine blanche;
Châles—4 caisses grandeur assortie;
Cravats—4 caisses cravats la Marlair;
Nappes—50 pièces nappes assorti;
Meubles—Un assortiment complet de meubles allemands, à vendre par
4 d F. C. GOERGEN & Co, 43, Chartres.

VACHE—Une bonne vache laitière, à bord le navire Margaret Forbes, en face la Presse à coton d'Orléans; s'adresser à bord ou à
2 déc EDMOND SPRAGUE, 22 Douane.

A LOUER—Un bureau au premier du magasin No. 66, rue du Camp. S'adresser sur les lieux, à
WM. C. TOMPKINS & Co.
30 nov—6 66, rue du Camp.

A LOUER.—Ce joli magasin presque neuf et nouvellement réparé, situé dans la rue Royale, joignant celui de M. Benjamin Lacoste, entre les rues Conti et St-Louis. La possession sera donnée immédiatement.
EMMAGASINAGE—Des marchandises seront emmagasinées au magasin ci-dessus. Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille 29 nov

A LOUER PRESENTEMENT—Le Magasin No 54, rue Toulouse, vis à vis la Banque des Citoyens, et un grand Magasin de dépôt, situé au fond de la cour. Il y a un rail pour entrer les marchandises dans ce dernier. S'adresser à R. BRUGIER,
29 nov No. 9, rue St. Louis.

ETRENNES DU JOUR DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.—LE VERANDAH, LE THEATRE ST CHARLES, L'ARCADE ST. CHARLES DE CALDWELL, HOTELS, MAGASINS, RESIDENCES, &c. &c. sont les
PREMIERS PRIX!!!
DANS LA GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES ET D'ACTIONS DE BANQUE DE LA LOUISIANE
Sous l'autorité d'un acte de l'Etat de la Louisiane, passé le 6 mars 1838.
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD,
DIRECTEURS & PROPRIETAIRES.
Les prix dans cette loterie sont de superbes édifices qui font l'ornement de la Nouvelle-Orléans. Le Verandah, le Théâtre St-Charles, le Théâtre du Camp, l'Arcade St. Charles de Caldwell, des hôtels, des maisons particulières, des magasins, des lots de terre, &c. &c. sont prêts à être transférés aux fortunés détenteurs de billets.

La Loterie d'un demi million, ou Loterie du Théâtre du Camp,
CAPITAL — $540,000 divisés en 1,291 PRIX!
Sera tirée le 31 décembre, veille du jour de l'an, à la Nlle-Orléans, et afin de satisfaire les détenteurs de billets, le mode de combinaison sera adopté pour ce tirage.
67,525 billets à $10 $675,250
1,291 PRIX!!
Programme.
Le théâtre du Camp et le terrain, le prix des trois premiers numéros sortant $150,000
La grande maison à quatre étages, en briques, connue sous le nom d'hôtel Armstrong, formant l'encoignure des rues du Camp et Natchez, accordée au 4me. 5me. et 6me numéros sortant 40,000
Les cinq magasins en briques sur la Levée occupées par Messrs. H. & W. Hopkins, accordé aux 7me, 8me et 9me numéros sortant 35,000
La belle maison et le lot no. 74, rue Royale, occupée par C. W. Goodrich, accordée aux 10me, 11me et 12me numéros sortant. 25,000
La maison à deux étages et double lot, située dans la seconde municipalité, occupée par M J. Hall, accordée aux nos. 1, 2 et 4. 18,000
28 autres lots gagnans des propriétés; en tout 33 lots de propriétés et 335 lots d'actions et une quantité de billets pour la loterie de deux millions.

LA GRANDE LOTERIE DE DEUX MILLIONS
Seulement 9 blancs pour un gagnant.
10,000 LOTS GAGNANT DEUX MILLIONS
Tirée selon l'ancien usage des blancs et des lots gagnans—Point de combinaison; 100,000 billets à 20 piastres, $2,000,000
Le prix des billets du programme est le même auquel ils se vendent.
MODE DU TIRAGE.
Les Nos 1 à 100,000 seront placés dans une roue et le même nombre de blancs et de lots gagnans dans une autre, qui seront tirés jusqu'à ce que le tout soit tiré.
Les premiers jours de tirage seront en Janvier prochain, sous la surveillance de deux juges des cours de la Nlle-Orléans.
10,000 lots gagnants.
Le Verandah estimé à $500,000
Le Théâtre St-Charles, le terrain, les scènes, les machines, &c., 400,000
L'arcade St-Charles, rue du Camp, 150,000
Plusieurs magasins, maisons, îlets de terre, &c., &c., 950,000
10,000 lots gagnans montant à 2,000,000
Billets à vendre au coin des rues Canal et Saint-Charles. 18 nov—2ps—1m

VEILLE DU JOUR DE L'AN.
LA Classe d'un demi million de la Grande Loterie de Propriétés et Actions de la Louisiane sera tirée la veille du jour de l'an.
En réponse aux doutes que plusieurs personnes entretiennent que cette loterie ne sera pas tirée la veille du jour de l'an, les soussignés promettent comme gentilshommes et vieux habitans de la Nlle. Orléans, qu'aucun délai ou renvoi n'empêchera le tirage de la loterie d'un demi million. Elle sera positivement tirée le 31 décembre, 1839, veille du jour de l'an.—Les numéros tirés seront publiés, sous la signature du juge président, dans tous les journaux de cette ville, le lendemain du tirage, 1er janvier, et les détenteurs des billets gagnans pourront recevoir immédiatement leurs prix.
Les personnes qui gagneront des billets dans la grande loterie de deux millions, auront le privilège de choisir leurs billets, en personne ou par leur agent jusqu'au 10 janvier; ceux qui n'auront pas été choisis à cette époque, le seront par les propriétaires et déposés en paquets cachetés à la Banque du Gaz sujet à la volonté des détenteurs.
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD,
Bureau au coin des rues Canal et St. Charles.
26a—2ps—1m

A LOUER.—Deux maisons en granit, belles et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr. Pierre Soulé, rue St-Louis. 14 oct

POUR GALVESTON Texas—Paquebot régulier pour Mardi le 10 Décembre, à 4 heur.—Le navire à vapeur NEW-YORK, à basse pression, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. T. Wright, partira pour le port ci-dessus le 10 courant. Ce navire a subi de grandes ameliorations pour la commodité et la sûreté des passagers et n'est point surpassé par aucun autre navire dans les eaux du Sud. Le capitaine est un homme bien connu et bon navigateur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
3 déc 63, Gravier.

Paquebot pour Dimanche, 15 Décembre, à midi.
POUR GALVESTON—Le superbe navire à vapeur, à basse pression, COLUMBIA, capitaine Henry Windle, du port de 425 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour le port ci-dessus.
Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats-Unis.
Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.
Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser à bord ou à
SMITH & VOORHEES, 35 Camp.
N. B.—Le Columbia partira de la Nouvelle Orléans le 1er et 15 et de Galveston le 7 et 22 de chaque mois, positivement le jour et l'heure ci dessus. 3 déc

POUR LA HAVANE—Samedi le 7 décembre à 4 heures de l'après midi—Le navire à vapeur NATCHEZ, capitaine J. Swiler, partira positivement comme ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti, ou à VAN WYCK & Co.
2 déc 35, rue du Camp.
On ne recevra aucun fret à bord, après Vendredi soir 6 déc—Les passagers devront se procurer leurs passeports chez le Consul Espagnol
N. B.—Les départs réguliers du Natchez sont fixés pour l'avenir aux 1er et 15 de chaque mois. 2 déc

POUR ECORE FABRE, Caïro, Arkansas, Monroe et Columbia, Ouachita—Le steamer COLUMBUS, capt. Sidney Robertson, partira samedi, 7 courant, à 4 heures. Le fret pour Washington Hinlsteed et Monroe par ce bateau sera expédié de Monroe par le steamer Little Rock, tirant seulement 2 pieds d'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue du Canal ou à
6d PIERCE SHANNON & BRO., 57 Magasins.
Toutes personnes sont notifiées de ne point faire de crédit au nom du steamer ci-dessus, à moins de recevoir un ordre signé du capitaine ou du commis, sans quoi elles ne seront point payées. 6d

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur SAVANNA, capitaine Coleman, partira pour les ports ci-dessus dimanche, 8 courant, à 10 heures, a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
6 d FORSYTH & LIMERICK.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer BELLE OF MISSOURI, capitaine D. Finch, partira pour les ports ci dessus samedi, à 10 heures, p. m. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Poydras ou à
6 d EDW. A. BRIDGE, 90 Gravier.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer MAID OF ORLEANS, capitaine Van Houton, partira sous peu pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Gravier ou à
6 d JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR LA MOBILE, MONTGOMERY &c.—Le steamer JEWESS, capitaine J. H. Pollock, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS.

POUR COLUMBIA, AR, Princeton, Lake Providence, Millikens Bend, Vicksburg et Natchez—Le steamer EMPEROR, capitaine Auter, partira pour les ports ci dessus, mardi soir, 10 courant, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS.
6 d 57 Magasins

POUR ADAMS—Le steamer ECHO, capitaine Yarrington, partira Samedi soir, 7 courant, à 4 heures de l'après midi, pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, entre les rues Poydras et Gravier, ou à J. HALL & A. B. BEIN,
6 déc 19, Nouvelle-Levée.

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer MADISON, capitaine Freeland, partira pour les ports ci-dessus Dimanche, 8 courant à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras, ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,
4 déc 36, rue Gravier.

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LOMBARD & Co., ENTRE BOSTON ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
Les soussignés demandent à informer leurs amis et le public en général qu'ils ont pris l'agence de la ligne ci-dessus, et ils sollicitent la continuation du patronage qui leur a été accordé jusqu'à ce jour. La ligne est composée des navires suivants

| | | | |
|---|---|---|---|
| Carolina, | 460 | tonneaux, capt. | Lemist, |
| Cincinnati, | 650 | " | Saml Howes, |
| Concordia, | 666 | " | J. Harding, |
| Charleston, | 375 | " | D. Eldridge, |
| Columbiana, | 625 | " | G. Barker, |
| Chatelet, | 415 | " | B. Loring. |

Les navires ci-dessus sont tous neufs, doublés et chevillés en cuivre, commandés par d'habiles marins et bien approvisionnés de tout ce qui est nécessaire.
Ces paquebots seront remorqués en montant et en descendant la rivière et partiront positivement tels qu'annoncés. Les agents s'engagent à faire remettre les marchandises par cette voie aux prix ordinaires et ils ... les frais lorsqu'ils en seront requis. Pour fret ou passage, s'adresser aux agents,
HENRY A. NORCROSS & Co.
6 déc 64, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le navire CAROLINE, capitaine Lemist, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au quai de la rue St. Joseph ou à
6 d HENRY A. NORCROSS & Co, 64 Camp

POUR LA MOBILE—La goëlette LOUISE, capitaine Allen, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à
6 d EDW. A. BRIDGE, 60 Gravier

POUR RICHMOND—Le brick CARDIMES, capitaine Marnier, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
6 d EDW. A. BRIDGE, 60 Gravier.

A VENDRE—Une goëlette du port d'environ 120 tonneaux, neuve et en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR PHILADELPHIE—La barque R. MEZICK, capitaine J. P. Garwin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, un rang au dessus du rail road ou à
5d JAMES D. DENEGRE, 16 Douane

POUR NEW YORK—Le paquebot LOUISVILLE, capitaine Allen, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, deux rangs au dessus du marché aux légumes ou à WM. R. FOSDICK & Co,
70, Camp.

POUR SAVANNAH—La goëlette GEN WAYNE, capitaine Blackington, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
5 d G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville

POUR BOSTON—Le navire BRUNET, capt. Forbes, partira sous peu pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la Presse à coton d'Orléans ou à
5d JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire ECHO, capitaine Crowell, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage s'adresser à
5 déc S & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LA MOBILE—La goëlette VIOLA, capitaine Lane, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Pierre ou à
4 déc J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR TAMPICO—La goëlette SEMINOLE, capitaine Thompson, est prête à recevoir son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
4 déc J. W ZACHARIE & Co, 88, Douane

POUR MARSEILLE—La barque française ERNEST, capt. Vosin ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira le 15 courant. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser au capitaine à son bord ou à J P BONNET, 3, Royale. 4déc

POUR CHARLESTON, C. S.—Le brick GEORGE, capitaine Trowbridge, partira immédiatement. Pour fret ou passage. Pour fret de 5 ou 600 barils ou la valeur, s'adresser au capitaine à bord, en face le poteau, no 11, seconde municipalité.
3 déc WM. R. FOSDICK & Co, 70 Camp.

A FRETER—Pour un des ports de la Méditerranée—Le brick fin voilier CONDOR, capitaine Grefeuille, maintenant en déchargement entre les deux halles. S'adresser au capitaine à bord ou à
3 déc TH. BARBANCY, 6 Conti.

POUR LE HAVRE—Le navire EDMOND PERKINS, capitaine Ingersole, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à bord ou à
2 déc S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire NEW ENGLAND, capitaine Lowell, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
3 déc 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire MEDORA, capitaine Lunt, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
3 déc 73, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le navire fin voilier SAN ANDRES, partira mardi le 12 décembre. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co,
30 nov

POUR LIVERPOOL—Le navire ST LEON, capitaine J. Wescot, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
30 n S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR BORDEAUX—Passage seulement—Le brick AGENORIA, cap. Gardner partira immédiatement, et peut prendre 4 passagers. S'adresser au capitaine à bord, en face la rue Espagne, ou à J. B. BAILEY,
30 nov 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le beau paquebot neuf l'ANDELLE, capitaine Gaaun, destiné à faire le service régulier entre ces deux ports, partira du 15 au 20 décembre. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD EIMER & Co.
30 nov 26, rue Bienville

HUILE d'Olive et Amandes—A vendre, par le soussigné, en débarquement du navire Carrier de Marseilles:
125 panier Huile d'Olive; par 12 et 24 demi bouteille.
30 Balles Amandes fraiches à la dame.
2 déc—10 F. JORDY, 118 Royale.

LES soussignés, à part de leurs écuries dans les rues St Charles et Poydras, en ont ouvert une autre au coin des rues de la Commune et St. Charles pour la réception, la vente et le louage de chevaux. Ils sollicitent une part du patronage public. Le prix de la pension des chevaux des cochers sera de 75 cts par jour. Nous avons maintenant 45 chevaux de selle et pour le harnais à vendre à l'écurie de la rue du Cirque.
30n—1m DUBOIS & KENDIG.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
L'ELECTION de 7 directeurs de cette compagnie pour l'année prochaine aura lieu lundi le 30 décembre prochain de 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, au bureau de la compagnie, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.
Nouvelle-Orléans, ce 27 novembre 1839.
Par ordre de la Direction.
27 nov—4 l. j. WILLIAM FURST, Secr.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui, vendredi, 6 décembre, à 4 heures p. m. sur la Levée, en face de la rue St Pierre.
26 pipes, 153 demi pipes } Vin de Catalogne, marque "Rival."
130 jarres, 43 demi jarres } Raisins en grappes et 200 barils ... olives.
Conditions à la vente. 6 d

PAR J. A. BEARD.
Vente à crédit.
Un envoi de bottes, brodequins, souliers, etc.
IL sera vendu aujourd'hui, 6 courant, à 10 heures au no. 58, rue de la Commune
300 caisses bottes, brodequins, souliers doublés et brodés, brodequins de Russett à cloux, souliers de femme, etc.
Conditions de la vente—Au dessous de $200, comptant: de $200 à 400, 60 jours, de $400 à 600, 90 jours, de $600 à 1000, 6 mois, en donnant des billets endossés à satisfaction. 6 d

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Magasin rue de Chartres no. 107.
AUJOURD'HUI, vendredi, 6 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu la mulâtresse MATHILDE, âgée d'environ 31 ans, créolisée, cuisinière blanchisseuse, repasseuse et excellente bonne d'enfant, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions. $200 comptant, la balance à 3 et 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.
6déc

Vente de Syndic.
PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu, mardi 17 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, pour le compte et aux risques de M. Moody Spofford, n'ayant pas rempli les conditions de l'adjudication à lui faite le 31 du mois de mai dernier de
DEUX LOTS DE TERRE situés au faubourg Livaudais, vendus en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de district, en date du 28 septembre, 1838, sous la direction de syndic.
Les dits lots sont désignés par les numéros 12 & 13 de l'îlet No. 30, borné par les rues Washington, Sixth, Fulton & Chippewa, mesurant chacun 5 pieds sur la rue Fulton sur 110 pieds, 10 pouces de profondeur.
Conditions—1/3 comptant, la ballance à 6 & 12 mois, du 31 novembre dernier, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque. 6 déc.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi, 9 courant, à 10 heures du matin, dans la rue du Canal, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins, pour clore une consignation
5 tonneaux whiskey irlandais. 5 déc

PAR J. B. SYKES.
Vente de marchandises sèches sans réserve.
IL sera vendu mardi, 10 courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, no. 51, rue des Magasins, en face l'Arcade Bank:
Un envoi assorti de nouvelles marchandises sèches, récemment reçues du nord, savoir: toile d'Irlande, unie et lissée, indiennes anglaises, parapluies en coton, et en soie, bas de coton blanc et noir, rubans taffetas, mouchoirs de Verona, Pongee et Bandan, bretagnes, toiles de Cambrai, mousseline, mousseline laine, mousseline française à dessin, linge de table, cordonnet, cols de chemise, flanelles du pays, etc.
Conditions, comptant. 6dec

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu vendredi, 6 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse, No. 50:
Un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en partie de Mouchoirs batiste, madras noirs, puces et couleurs assorties; indiennes, bas de coton assortis; galons fil; mouchoirs cholets; cotonnades; bonteint; chaussons de laine; toile d'Irlande, &c.
Conditions, à la vente. 5 dec

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Vendredi, 6 courant, à 11 heures du matin, au No. 57, rue Tchoupitoulas, près le coin de la rue Poydras:
600 boites Claret de Bordeaux, de diverses marques.
25 demi-pipes Eau-de-vie de Cognac.
Conditions à la vente. 5 déc—2

PAR P. A. GUILLOTTE
IL sera vendu vendredi 6 courant, à l'écurie, rue St. Louis, encoignure Bourbon, Sept chevaux Mexicains parmi lesquels se trouvent des chevaux de première qualité. La vente aura lieu à une heure après midi. 5 d

PAR J. A. BEARD.
Pour le compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu vendredi soir, 6 courant, à 4 heures, dans l'atelier de voiles de M. Spearing, rue Jefferson,
Une quantité de voiles, toile d'emballage, poulies et agrès sauvés du naufrage du navire anglais perdu sur l'île Petit Boy, vendus pour le compte de qui il appartiendra. 5 déc

PAR J. A. BEARD.
Pour le compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu samedi, 7 courant, à midi, au magasin d'encan, No. 58, rue de la Commune
Une quantité de linge fait, sauvé du naufrage du navire anglais perdu sur l'île Petit Boy, vendu pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 5 dec

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Samedi, 7 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti No. 29
21 caisses Casquettes Feutre, pour hommes et enfants. 5 déc

Vente de curatelle
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu jeudi, 14 courant, à 4 heures, au coin des rues Julia et Levée, par ordre de l'honorable Cour des Preuves
Les meubles de feue Mme. Eleanor McMahon, comprenant armoires, sideboards, bibliothèque, tables à diner et à centre, chaises en acajou et autres, lits de fer et linge de lit, manteleto de nuit, faïence, porcelaine, fers à repasser, grilles en cuivre, ustensiles de cuisine, &c.
Conditions, comptant. 5 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Magasin No. 107, rue Chartres.
Succession de Joseph Dupart, h. c. l.
JEUDI, 9 janvier 1840, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 novembre 1839, il sera vendu
UN CERTAIN LOT DE TERRE situé au faubourg Marigny de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Grands-Hommes, Union, Craps et Bagatelle, étant la moitié de la partie à être prise sur le coté de la rue Union, du lot No. 252 de l'îlet No. 23, ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—La moitié comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en sommes égales, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque si les billets ne sont payés à échéance, ils porteront un intérêt de 10 pour cent, sans que pour cela l'acquéreur puisse en retarder le paiement.
L'acte de vente pardevant Carlisle Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 5 déc

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Vente sans aucune réserve.
IL sera vendu Samedi prochain, 7 du courant, à la Bourse de la Cité rue St. Louis.
Les Cinq lots de terre faisant face au fleuve, situés dans le faubourg Washington, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, de l'îlet No. 2. Compris entre les rues ... et Hancock, les dits terrains mesurent 35 de face à la rue de la Levée sur une profondeur de 151 à 177 pieds.
2o. Un terrain désigné par le No. 13 du même îlet ayant 30 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur. le tout conformément au plan dressé par J. A. Pueyo en date du 29 Novembre 1839, maintenant exposé à la Bourse de la Cité.
Conditions.—1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. 4 déc

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu vendredi, 6 décembre, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, no. 58, rue de la Commune:
20 balles toile à draps écrue, belle qualité,
500 rames papier à enveloppe,
400 rouleaux corde, du nord, 6 mois de crédit,
50 caisses bottes et pièces de pilote, et brodequins,
15 grosses cartes à jouer,
20 barriques vin de Bordeaux,
25 do vinaigre,
600 verres à champagne,
50 caisses tabac Honey Dew, de Brown, en boites de ferblanc,
20 quartants vin de Sherry, fin et vieux,
50,000 cigares mêlés, 10,000 de Havane.
Vente positive—Conditions à la vente.
AUSSI—20 rouleaux corde du Kentucky,
10 pièces toile d'emballage du légèrement avariés, pour compte de qui il appartiendra 4d

PAR R. B. SYKES.
Vente de Cuir.
IL sera vendu vendredi, 6 courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 51, rue des Magasins, en face l'Arcade Bank.
117 cotes de cuir manufacturés,
35 peaux de bœuf. 4 déc

PAR A. D. DORIOCOURT.
IL sera vendu par l'encanteur sus-nommé, à la Bourse de St. Louis, à midi précis, samedi le sept du courant, ce beau terrain situé à l'encoignure des rues l'Hôpital et Dauphine. Le plan en sera déposé à ladite Bourse le jour de la vente. Les conditions seront avantageuses. 4d

PAR P. E. TRICOU
IL sera vendu le samedi 7 décembre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les esclaves suivans.
JACK, nègre, âgé de 35 ans, dans l'habitude de boire quelque fois;
JOHN, nègre, âgé de 35 ans, dans l'habitude de boire quelque fois,
WILLIAM, nègre, âgé de 30 ans, garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 2 déc—6f

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu, Samedi, 7 du courant, à midi précis, à l'Arcade Banks.
Le steamer WILLIAM WALLACE, tel qu'il se comporte, de l'autre bord du fleuve. son tonnage est d'environ 150, et son gréement est complet.
Conditions 1, 6, 8 et 12 mois, pour billets endossés à satisfaction. 2 déc—6

A LOUER—Une Propriété située au bayou St. Jean, sur laquelle se trouve une jolie Maison de maître, composée de quatre appartements avec leurs cheminées, deux galeries, deux cabinets, deux caves et un beau grenier. De plus, une vaste cuisine et trois chambres pour domestique, écurie, remise, magasin de dépôt, puits, poulailler, deux grandes cours, verger, parterre et un grand emplacement pour établir un jardinage potager. Cette propriété serait très convenable pour une personne qui voudrait se livrer au jardinage et à la culture des fleurs. Pour les conditions, qui seront raisonnables, s'adresser à J. D. LAMBERT,
30 nov à l'Hôtel de Ville

A AFFERMER: Une habitation de quatre arpens, face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessous de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et fertile; dans ce moment elle est en culture à 25 arpens, et on pourrait à peu de frais en étendre la profondeur. Le lait et le jardinage produisent annuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de sept mille cinq cents piastres. La batture est bonne, et permettrait l'établissement d'une briqueterie ou d'un moulin à planches. Les édifices sont neufs ils ont été construits en 1837 et 1839. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, magasin, cabanes à nègres, deux pigeonniers, remise, forge, et un vaste hangard dans lequel un nombre considérable d'animaux peut être mis à l'abri. Ces établissements suffisent à tous les besoins d'un habitant. Il y a aussi sur cette habitation un beau verger composé d'arbres fruitiers de diverses espèces.
Les habitans ou jardiniers qui désirent un établissement tout formé sont invités à visiter cette habitation. Ils s'entendront avec le propriétaire pour les conditions et la durée du bail. S'adresser en ville à Mr. Chs Herz, rue St. Anne No. 120, et sur les lieux à
8 nov—1m P. CAZELAR.

CHARBON CANEL—en débarquement du navire Denmark, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par HOLMES & MILLS,
3 déc 9 Bank Place.

MOUTARDE—50 caisses moutarde de Londres à vendre par GODF. LAWRIE & SMALL,
3 déc 36 Gravier.

BOTTES ET BRODEQUINS—25 caisses, contenant brodequins de Kip et bottes en veau, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
4 déc 134, rue des Magasins.